



Ville de Velaux



Candidature au label « territoire durable - une Cop d'avance »



LABEL TERRITOIRE DURABLE - UNE COP D'AVANCE

QUESTIONNAIRE



La Ville de Velaux est ravie de porter sa candidature au label « territoire durable - une Cop d'avance ».

La commune est engagée depuis des années dans des actions liées à la transition en lien avec un tissu associatif mobilisé et des services publics sensibilisés au développement durable. Différentes actions éparses existent, à l'image de la qualité des repas confectionnés dans les cuisines centrales, de l'existence d'un PAEN (périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains) depuis 2011, ou des jardins familiaux associatifs. Néanmoins, les démarches et actions manquent parfois de lisibilité ou de stratégie globale et concertée.

La nouvelle municipalité élue en juin 2020 souhaite travailler dans la continuité du travail déjà entrepris en valorisant les actions et en les mettant en lien, tout en dynamisant certaines nouvelles ambitions et en mobilisant les acteurs du territoire.

La candidature au label « territoire durable - une Cop d'avance » est donc un premier acte car il s'agit de recenser les actions déjà en cours. Ce diagnostic ou état des lieux sera un support pour la commune afin d'aller plus loin pour définir et appliquer un plan d'actions sur l'ensemble des ambitions du label, avec la possibilité de prétendre à une nouvelle certification une fois ces actions mises en œuvre.

Sommaire :

Notre collectivité en quelques mots.....	Page 4
Notre territoire en quelques mots.....	Page 6
Ambition 1 : Mettre en œuvre une stratégie territoriale de développement durable	Page 8
Ambition 2 : Aménager durablement le territoire.....	Page 16
Ambition 3 : Soutenir la transition énergétique et s'adapter aux changements climatiques.....	Page 20
Ambition 4 : Accompagner le développement de la mobilité durable.....	Page 24
Ambition 5 : Favoriser le développement d'une économie locale responsable.....	Page 28
Ambition 6 : Préserver la biodiversité et les ressources naturelles.....	Page 32
Ambition 7 : Promouvoir une alimentation durable.....	Page 38
Ambition 8 : favoriser l'écocitoyenneté, la santé, la culture et la cohésion sociale.....	Page 42
Conclusion : Et maintenant ? Synthèse du plan d'actions.....	Page 49



Notre collectivité en quelques mots :

Nom de la collectivité	Mairie de Velaux
Adresse postale du siège	997, avenue Jean Moulin 13880 Velaux
Site internet de la collectivité	www.velaux.fr
Nombre d'habitants	8 842 habitants
Nombre d'agents	120 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2019
Nom du Maire ou Président	M. Yannick Guérin
Nom de l'intercommunalité	Métropole Aix Marseille Provence
Compétences de centralité	<p>DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'ensemble relatif à la politique de développement économique et à l'organisation des espaces économiques et opérations métropolitaines • Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et aux programmes de recherche en tenant compte du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation <p>AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schémas de cohérence territoriale et schémas de secteur – Approbation du plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu – Constitution de réserves foncières, prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement • Organisation de la mobilité ; schéma de la mobilité – Schéma d'ensemble de la voirie – PDU <p>POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes locaux de l'habitat • Schémas d'ensemble de la politique de l'habitat, du logement et des actions de réhabilitation et de résorption de l'habitat insalubre <p>POLITIQUE DE LA VILLE</p>



	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'ensemble des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <p>GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'ensemble d'assainissement et d'eau pluviale • Marchés d'intérêt national <p>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE DU CADRE DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'ensemble de la gestion des déchets des ménages et déchets assimilés • Plans métropolitains de l'environnement, de l'énergie et du climat • Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz • Schéma d'ensemble des réseaux de chaleur ou de froid urbains
Compétences du Conseil de territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Eau et assainissement • Déchets • Equipement d'intérêt communautaire (piscine intercommunale) • Pluvial • Actions liées à l'agriculture, le commerce, etc.

Contacts référents de la candidature

	NOM et Prénom	FONCTION	EMAIL	TELEPHONE
REFERENT POLITIQUE	BOUDOU Fabrice	Adjoint en charge de la transition	f.boudou@mairie-de-velaux.fr	06 25 24 16 78
	NOM et Prénom	FONCTION	EMAIL	TELEPHONE
REFERENT TECHNIQUE	BELLIOT Fanny	Directrice Générale des Services	f.belliot@velaux.fr	06 01 53 80 98



Notre territoire en quelques mots [2 pages maximum]

<p>Quelles sont ses caractéristiques ? (Situation géographique, superficie, activités économiques, etc.)</p> <p>Quels sont ses faits marquants en matière de développement durable ? (Politiques territoriales [Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET), Contrat de transition écologique (CTE)], biodiversité, eau, énergie, économie verte, écotourisme.)</p>	<p>Annexe à joindre :</p>
<p>Velaux est une commune de 25 km², qui compte 8 842 habitants (au 1^{er} janvier 2020 selon les chiffres de l'INSEE), située au cœur du Département des Bouches-du-Rhône (112 communes, 1,9M d'habitants) et de la Métropole Aix Marseille Provence (92 communes, 1,8M d'habitants).</p> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="margin-right: 20px;">Velaux</div>  </div> <p><u>Une qualité de vie remarquable :</u></p> <p>Velaux est caractérisée par une qualité de vie tout à fait remarquable. Selon Jean-Jacques Dias, auteur de « mémoires de Velaux », l'académie de Marseille qui avait proposé autrefois un prix à celui qui découvrirait l'endroit le plus sain de Provence l'adjugea à Velaux. La situation géographique de Velaux mérite un peu d'étonnement car le village a été construit sur un promontoire surplombant l'étang de Berre (le second plus grand étang salé d'Europe) et la vallée de l'Arc. Le village est bordé d'une nature verdoyante protégée agrémentée d'un relief majestueux appelant à la contemplation et à la sérénité.</p> <p><u>Une situation géographique centrale :</u></p> <p>Velaux se situe au milieu du triangle Aix / Marseille / Salon-de-Provence, tout près des grands centres urbains, de l'aéroport de Marseille –Marignane (11 km) et de la gare d'Aix-en-Provence TGV (19 km). Les autoroutes A7 et A8 encadrent la commune, également traversée par une voie ferrée qui relie Rognac et Aix-en-Provence, pour le seul transport de marchandises (pour le moment). Deux routes structurantes quadrillent Velaux : la D10, qui relie La Fare-les-Oliviers et le pays aixois, et la D20 qui dessert Rognac et l'étang de Berre.</p>	



Des équipements de qualité :

La Commune comprend deux groupes scolaires regroupant 35 classes et deux cuisines centrales, le collège Roquepertuse (environ 850 élèves) et un lieu de rencontre seniors également équipé d'une cuisine centrale. La commune possède de nombreux équipements sportifs (3 gymnases, deux terrains de football, etc.). La politique culturelle est un maillon fort de Velaux qui s'épanouit dans un espace culturel comprenant une grande salle de spectacle (l'espace Nova a une capacité de 500 places assises et 1 200 places debout), une médiathèque, deux musées et un site archéologique. Tous ces équipements peuvent se mettre au service de la transition (repas bio et locaux confectionnés en régie, évènements sur l'espace Nova, café alternatif, bibliothèque de rue, liens avec les associations de la commune...).

Une diversité des structures économique :

La Ville de Velaux a un territoire économique diversifié. Nous recensons 3 zones d'activités constituées d'environ 130 entreprises dont l'effectif total représente 1200 salariés. Notre tissu économique artisanal et commerçant regroupe 147 structures. Nous bénéficions également d'une association des commerçants ("Les Vitrites Velauxiennes") ainsi que d'une association de parc d'activités ("APAV"). Ces dernières ont pour but de mener à bien des actions d'intérêt commun visant à promouvoir et valoriser nos sites d'activités et nos commerces.

Une ceinture verte sanctuarisée et visant le développement de l'agriculture locale :

Les outils relevant de l'urbanisme ont été mobilisés afin d'échapper à la pression foncière : PLU restrictif sur les zones à construire et mise en place d'un PAEN depuis 2011 permettant un conventionnement avec les partenaires (Métropole, Département, chambre d'agriculture, SAFER...).

Des associations en lien avec la transition :

L'association Alternative Velaux a été créée en juillet 2016. Cette association citoyenne se mobilise pour la construction d'une société écologique et humaine plaçant l'Homme au centre de ses actions. Elle s'est donnée pour mission d'inspirer, de relier et soutenir les citoyens engagés dans une démarche de transition individuelle et collective. Cette collaboration ville/association a permis à de nombreux projets de voir le jour : café associatif, jardin partagé, groupe de travail autour de thématiques liées à la transition, conférences, fête de la nature et des alternatives, world clean up day,... D'autres associations sont actives sur le territoire car Velaux est un village très dynamique.

Une production d'électricité locale :

La commune dispose d'une petite centrale Hydroélectrique construite sur le cours d'eau de l'Arc à partir d'un moulin. Cette dernière avait été arrêtée en 2012 mais remise en fonction en 2019 suite à la mobilisation de 200 membres d'une coopérative citoyenne, Provence Energie Citoyenne.



Nos démarches et actions en matière de développement durable

AMBITION 1 : L'ambition globale du Label : Mettre en œuvre une stratégie territoriale de développement durable

Ce chapitre vise à apprécier la politique de développement durable de la collectivité à travers plusieurs de ses composantes : la structuration de la stratégie globale, la concertation des acteurs locaux, la communication sur cette stratégie globale et la démarche d'exemplarité interne.

1.1 Votre collectivité met-elle en place une stratégie territoriale de développement durable ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)



- Intégrer la stratégie territoriale de développement durable au projet de mandat ou de territoire
- Mettre en place une animation dédiée à la stratégie territoriale de développement durable :
 - Délégation politique
 - Mobilisation de la Direction générale et en réunion de direction
 - Embauche d'un étudiant sur une mission dédiée au développement durable possible en 2021
- Formaliser la stratégie de développement durable (Agenda 21, Agenda 2030, Charte de développement durable, etc.) :
 - Réaliser un état des lieux : Diagnostic territorial partagé / Diagnostic des pratiques de la collectivité
 - Mettre en évidence des axes stratégiques pour la collectivité
 - Structurer un plan d'actions
 - Associer les acteurs locaux à la définition de la stratégie de développement durable (*à développer en 1.2*)
 - Structurer un plan de communication externe (*à développer en 1.3*)
- Suivre la réalisation des actions annuellement / Réaliser une évaluation périodique de la stratégie de développement durable (outil de suivi, indicateurs)

Dites-en nous plus sur votre stratégie de développement durable : votre vision, ses ambitions, son historique, son évolution, etc.	Annexe(s)
<p>Le projet politique de la nouvelle majorité municipale, Velaux l'Aventure Citoyenne, porte en valeur forte la démocratie participative et la transition écologique. La philosophie décrite dans le programme est la suivante : <i>“le monde change, et nous avons aussi le devoir de remédier aux nuisances que nous a légué le modèle de société du siècle passé. L'adaptation progressive au changement climatique et la recherche d'un modèle de développement plus humain sont les grands défis à venir pour les villes et les territoires. Aujourd'hui, nous sommes convaincus que c'est sur le terrain, au plus près de la “vraie vie” que les choses peuvent réellement changer. Notre volonté est d'être les acteurs de la transition : écologique, économique et citoyenne. Pour cela, nous proposons de changer de méthode, avec une équipe profondément renouvelée : les habitants qui souhaitent s'impliquer dans la vie et les choix de la commune doivent pouvoir trouver leur juste place, aux côtés des élus. C'est le sens de la démarche que nous avons initiée il y a plus de deux ans, autour des 5 groupes de travail ouverts aux Velauxiennes et Velauxiens : l'aménagement du territoire, l'animation du territoire, la sécurité et la prévention, la transition écologique et la démocratie citoyenne”</i>. Le programme politique en annexe 1 sera cité tout au long du présent document.</p> <p>Notons ici qu'au cours de la campagne électorale, la Charte du pacte pour la transition a été signée.</p> <p>Dès la mise en place de la nouvelle municipalité en juillet 2020, une délégation a été faite au 7ème adjoint, Fabrice Boudou pour marquer une action spécifique sur la transition. Cet élu est également un membre fondateur de l'association Alternative Velaux. Depuis son élection, il s'investit pour répondre au mieux à cette thématique en mobilisant tous les acteurs. Il informe le conseil municipal des actions menées. Les oppositions, attentives à ces questions environnementales, n'hésitent pas à l'interroger sur les actions mises en place et à venir (Conseils Municipaux du 10 octobre et du 10 Décembre).</p> <p>La commande politique a été transmise aux services dès le recrutement de la Directrice Générale des Services, recrutement réalisé début juillet pour une arrivée le 1er septembre 2020. La transition a été intégrée dans la gestion des services à l'image des objectifs politiques déclinés dans les lignes directrices de gestion, document qui prévoit les orientations stratégiques en matière de ressources humaines. En effet, il est prévu de <i>“ Faire adhérer à la vision d'un service public plus moderne, proche des besoins exprimés de la population (démocratie participative) et de la transition écologique.”</i> Après une période de 42 ans de gouvernance, une nouvelle ligne politique a été exprimée auprès de l'équipe de direction, déclinée au niveau des équipes comme des représentants du personnel. La méthode de travail évolue vers une gestion transversale de certains projets notamment la transition écologique.</p> <p>Au moment de la rédaction de ce document, la question du portage du projet dans un service dédié fait débat. A ce jour, il est attendu que chaque service adopte le principe et la culture de la transition pour transformer les habitudes de travail et les projets en cours. La question de la création d'un poste dédiée n'a pas été tranchée puisqu'elle dépend à la fois des contraintes budgétaires et des actions à mettre en place. La rédaction de ce document a été co-construite par différents acteurs, élus et fonctionnaires via l'outil TEAMS sous la coordination de l'élu délégué à la transition assisté</p>	<p>Annexe 1 : Programme VAC</p> <p>Annexe 2 : charte transition signée</p> <p>Annexe 3 : arrêté du maire portant délégations aux adjoints</p> <p>Annexe 4 : lignes directrices de gestion validées en CT</p>



par la DGS. Néanmoins, il paraîtra probablement nécessaire d'avoir des moyens humains pour porter certaines actions, d'autant plus que ce travail de lien avec la population est chronophage : certaines actions pourront être portées par des agents de la collectivité dans une logique d'objectifs définis lors de leurs entretiens professionnels ; d'autres actions pourront être réalisées grâce à des appuis temporaires d'étudiants, de contractuels ou de prestataires venant répondre à une activité donnée.

La municipalité s'est engagée à travailler à chaque fois que possible avec les associations, les institutions et directement avec la population. Elle s'appuiera ainsi sur les structures institutionnelles que sont le conseil de territoire en matière de gestion des déchets, la Métropole pour le plan alimentaire territorial ou le plan de déplacements urbains, le Département pour mobiliser des financements des investissements ou pour le volet agricole mais également les institutions comme la SAFER ou la chambre d'agriculture... Ces acteurs ont été sollicités pour la rédaction de ce document et en seront destinataire.

Le tissu associatif sera mobilisé principalement via l'association Alternative Velaux comme indiqué dans le laïus introductif. Cette association souhaite soutenir les démarches individuelles et collectives. D'autres associations pourront être mobilisées sur la quotidienneté de leurs actions notamment pour des pratiques anti-gaspi, sur des thématiques de démocratie ou participation citoyenne ou encore sur leurs liens avec la fabrique citoyenne.

Plus que la rédaction de documents réalisés par un bureau d'étude éloigné de la quotidienneté de la commune, la municipalité souhaite prendre le temps pour mobiliser les acteurs du territoire pour réaliser une profonde transition. C'est une méthode qualifiée par le 3ème adjoint en charge des Finances de "méthode Kaizen" c'est à dire un processus d'amélioration continue fondée sur des actions concrètes, simples et peu onéreuses nécessitant l'implication de tous les acteurs.

[Annexe 5 :
présentation
de
l'association
Alternative
velaux](#)



1.2 Votre collectivité développe-t-elle des dynamiques de consultation, concertation, mobilisation, partenariats avec les acteurs locaux (citoyens, associations, entreprises) au service de la stratégie de développement durable ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Suite à la création du pôle culturel en 2011, la ville a ouvert les espaces culturels publics afin de repositionner l'art et la culture comme matériaux du lien social. Cette action a été portée par l'ancien adjoint à la culture aujourd'hui devenu Maire. Les associations incarnent cette éducation populaire renouvelée pour des citoyens engagés et qui sont au cœur de ce vivre ensemble. Se rencontrer, collaborer, débattre, ces expériences collectives foisonnantes favorisent le développement durable et la cohésion sociale du territoire.</p> <p>Grâce à la salle de spectacle de l'Espace NoVa ainsi que la mobilisation de l'association Alternative Velaux, différents événements ont été organisés depuis 10 ans dont les plus marquants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Création d'un café citoyen "ALTER CAFE" dans le hall afin de sensibiliser le public avant et après les spectacles. Il s'agit d'un nouvel espace d'échanges collectif porté par l'association Alternative Velaux, qui favorise la rencontre avec des nouveaux citoyens et renforce les valeurs portées par la politique culturelle. Cette démarche permet de consolider le lien social et de promouvoir la transition sous toutes ces formes. Différents groupes de travail et ateliers sur des thématiques liées à la transition ont pu être mis en place (DIY, fabriquez vos cosmétiques et vos produits ménagers, rencontre avec des associations engagées de notre bassin de vie, atelier autour du zéro déchet, de la permaculture, du bien vivre ensemble...) 	



- o Organisation de **conférences** avec pour invités les plus marquants : Pierre Rahbi, Claude et Lydia Bourguignon, Rob Hopkins, Ananda Guillet "Kokopelli", ...



- o Partenariats et concertations dans la démarche de la politique d'**Education Artistique et Culturelle** : comité de pilotage alliant le pôle culturel, le pôle enfance, l'Education Nationale, la DRAC avec une réflexion autour du fond et de la forme des ateliers de médiations en direction des scolaires et des "tout public".

Organisation de **rendez-vous festifs d'ampleur**. Il s'agit principalement de la **Fête de la nature et des alternatives** portée par l'association alternatives Velaux : acteurs locaux de la transition écologique et du territoire font découvrir les alternatives, modes de vie, et ouvrent le champ des possibles : concert militant, conférence, atelier, stands, Food truck bio et végan... En mai 2019, la manifestation a regroupé 3000 personnes sur la journée.



[Annexe 6 : programme Fête de la nature et des alternatives](#)

Les nouveaux élus de l'été 2020, notamment l'ancien adjoint à la culture devenu Maire et les anciens membres d'alternatives Velaux devenus adjoints, sont forts de ces réalisations car ces expériences les ont réunis et ont conduit leur projet. L'état d'esprit autour des politiques culturelles et des actions d'alternative Velaux essaime les autres actions de la Ville. Différents espaces de collaboration sont créés pour la conception des projets, leur mise en œuvre et leur pilotage. Tous les acteurs impliqués sont volontaires et bienvenus (associations, services publics, privés ou établissements scolaires...).

Depuis son élection en juillet 2020, l'élue en charge de la démocratie participative, Alexandra Eidesheim accompagnée du pôle vie locale, a souhaité commencer l'action participative par la création de conseils de



quartiers. Une première réunion pour créer ces conseils de quartiers a été programmée le 12 novembre mais annulée à cause de la crise COVID. Cette réunion sera reprogrammée dès que la situation sanitaire le permettra. Les conseils de quartiers seront un outil pour aller au plus proche des administrés afin de développer des liens citoyens et faire connaître les actions de la commune.

[Annexe 7 :
Projet de charte
des conseils de
quartiers](#)

Des actions citoyennes sont également prévues chaque mois. Une première action a été réalisée le 13 septembre 2020 sur la thématique "ramassage de déchets". Une trentaine de personnes y ont participé. Compte tenu du COVID, il a été délicat d'organiser d'autres rencontres mais des actions comme "un dessin pour Noël" a permis la réalisation de plus de 400 dessins pour accompagner les colis de Noël distribués aux plus de 80 ans.

Nous voulons le faire, c'est en projet :

- Une des action phare du projet politique est de créer une **Fabrique citoyenne ou tiers lieu**. Selon le projet politique, « *un nouveau lieu d'accueil sera créé : une fabrique citoyenne dédiée au partage des connaissances, à l'entraide et à l'accompagnement de toutes les personnes qui la fréquentent et participent à son animation. Elle fonctionnera en lien étroit avec les différents services de la Mairie, les associations sportives et culturelles, les structures pédagogiques de la commune ainsi que les acteurs économiques du territoire, sans oublier tous les volontaires, actifs ou retraités, désirant de partager leurs savoirs et leurs compétences. Cette fabrique se vaudra un lieu d'épanouissement personnel, professionnel et social pour tous avec un espace d'accueil et de travail équipé d'une connexion WIFI, une salle de réunion, un atelier de découverte pédagogique et professionnel...* » (Pour plus de détails, il convient de reprendre les éléments dans programme politique p28, annexe1). Les élus et les services municipaux sont mobilisés pour faire émerger ce site. Il est prévu de répondre à l'Appel à Manifestation d'intérêt de l'Agence Nationale de la cohésion des territoires en mars 2021 ou en juin 2021. Pour ce faire, il faudra mobiliser l'ensemble des acteurs du village, et notamment le tissu associatif, mais également les partenaires et institutionnels comme la mission locale qui a déjà été sollicitée pour travailler avec la commune sur ce projet. En intégrant cet AMI, la ville souhaite trouver des sources de financement nécessaires à ce projet, s'inspirer des actions déjà menées et mobiliser les acteurs.
- Le **Pôle média** est en quelque sorte la « petite sœur » de la fabrique citoyenne : il s'agit de créer une nouvelle manière de communiquer avec les Velauxiens via un web média (radio, vidéo, actu web...), dans un lieu dédié. L'objectif est de permettre l'utilisation de ce pôle média par les associations de la Commune ainsi que les écoles (web radio, web média) Voir 1.3 infra
- Depuis 10 ans, une thématique permet un fil rouge des actions de l'action culturelle. Le thème 2020 des « Origine(s) » va laisser place au thème de l'imaginaire. Au-delà de la féerie dont nous avons tous besoin dans cette période de crise sanitaire, il s'agira aussi de s'interroger sur la ville de demain. Que sera Velaux en 2030 / 2050 ? Comment souhaiterions-nous vivre à cet horizon ? **Nous pourrions imaginer collectivement la Ville de demain...**
- Partant du principe que tout citoyen peut être un acteur du développement durable et avec la reprise des activités associatives, la Commune pourra engager des **nouvelles actions citoyennes** à l'image des « défis famille » ou « défis consommer local » ou des moments de mobilisation citoyenne pour lutter contre le gaspillage, ...



- Un **événement fort** pourra être créé à l'image des conférences déjà réalisées ou selon une version plus élargie à l'image du forum des entreprises locales qui aurait pu être organisé en Septembre 2020 s'il n'y avait pas eu la crise sanitaire.

1.3 Votre collectivité communique-t-elle auprès de la population sur son engagement pour le développement durable ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La commune informe les citoyens de manière régulière sur toutes les actions en lien avec le développement durable au travers de ses supports de communication classique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site Internet de la Ville www.velaux.fr mis à jour quotidiennement, • Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Youtube) mis à jour quotidiennement • Deux panneaux d'affichage lumineux sur des axes passants de la Ville permettant la diffusion d'informations. Ils sont mis à jour quotidiennement si nécessaire • Un mensuel : le Velauxien (16 à 20 pages) • Un magazine dédié aux associations : Lou Liame <p>De nombreuses informations ont été partagées, comme l'avancement des travaux de remise en fonction de la centrale hydroélectrique, la création des jardins partagés, les ateliers et groupes de travail au café citoyen, la remise en état des restanques au pied de la Sainte-Propice, la réalisation d'un parcours botanique, la présentation des espèces protégées ("Aigle de Bonneli") en lien avec la LPO,...</p> <p>L'association Alternative Velaux communique via son site Internet www.alternativelaux.org ainsi qu'une newsletter "alter info".</p>	<p>Annexe 8 : newsletter alter info</p> <p>Annexe 9 : articles de presse</p>

Nous voulons le faire, c'est en projet

La municipalité souhaite continuer à utiliser les supports de communication anciens tout en les modernisant. Ainsi, la ville pourra créer **une rubrique sur le site internet** de la collectivité, entièrement dédiée aux actions de développement durable. Au-delà du mensuel, la municipalité projette de créer des « **hors-série** » **thématiques** avec un focus sur certaines politiques publiques avec des dossiers de fond.

La municipalité souhaite également créer de nouveaux espaces de communication grâce à un **pôle média** qui viendra renforcer les supports papiers existants et proposera du contenu original, coconstruit avec de nombreux partenaires identifiés. En effet, ce web média (radio, vidéo, réseaux sociaux) servira aux services de la Ville comme aux écoles et aux associations. Ce projet, porté par le nouveau directeur du pôle communication arrivé le 1^{er} octobre, est en cours de réflexion et de chiffrage. Il aboutira au premier semestre 2021 puis sera intégré au futur projet de fabrique citoyenne.



1.4 Votre collectivité mène-t-elle une démarche d'exemplarité interne et/ou met-elle en place une organisation interne innovante pour répondre aux enjeux du développement durable ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)  Cases à cocher !

- Mettre la transition au cœur du management des équipes avec un management transversal en mode projet
- Réaliser des actions quotidiennes liées au tri des déchets, notamment du papier
- Dématérialiser les actes administratifs avec une dématérialisation totale des finances, des marchés publics et des Conseils Municipaux

Précisez les cases cochées	Annexe(s)
<p>Comme indiqué dans le 1.1, la transition a été intégrée dans la gestion des services à l'image des objectifs politiques déclinés dans les lignes directrices de gestion, puisqu'il est prévu de " <i>Faire adhérer à la vision d'un service public plus moderne, proche des besoins exprimés de la population (démocratie participative) et de la transition écologique.</i>" Une nouvelle manière de gérer les affaires de la commune a été exprimée auprès de l'équipe de direction et des équipes pour une vision plus transversale.</p> <p>Les services administratifs ont déjà une sensibilisation au développement durable, qu'il s'agisse du tri du papier pour le recycler, l'impression automatique en recto/verso ou encore le recyclage des fournitures administratives de bureau (il est plus aisé d'accéder aux fournitures administratives à recycler en libre-service qu'aux fournitures neuves dont l'accès est limité). Après avoir trié les documents à archiver, l'archiviste de la commune prend soin de remettre les fournitures administratives dans le circuit.</p> <p>Notons la totale dématérialisation de tous les actes budgétaires, des mandats et titres ce qui économise du papier mais aussi des allers-retours inutiles vers la trésorerie. Il en est de même pour la signature des engagements. L'utilisation des signatures électroniques est d'usage courant.</p> <p>Les Conseils municipaux sont dématérialisés depuis le Conseil Municipal du 10 Décembre 2020. Les transferts vers la Préfecture sont également dématérialisés.</p> <p>Enfin, les courriers qui arrivent en Mairie sont également tous scannés et diffusés de manière dématérialisée à l'ensemble des services.</p> <p>De nombreuses autres actions pourraient être collectivement réfléchies. Des groupes de travail pourraient être mis en place afin de récolter toutes les bonnes idées puis les mettre en place avec la participation de l'ensemble des agents.</p>	<p>Annexe 4 : lignes directrices de gestion validées en CT</p>



AMBITION 2 : Aménager durablement le territoire

Ce chapitre vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre pour intégrer les principes de développement durable dans ses politiques d'urbanisme : documents de planification (Plan local d'urbanisme [PLU], Schéma de cohérence territoriale [SCOT]), opérations d'aménagement, de travaux et de voirie, et bâti.

2.1 Votre collectivité mène-t-elle une ou plusieurs démarches structurantes en matière d'aménagement durable ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)



Démarche HQE pour la construction des bâtiments de la Mairie et de l'Espace Nova

Autres : Mise en place d'un PAEN depuis 2011.

2.2 Votre collectivité intègre-t-elle, de manière ambitieuse, les principes du développement durable dans ses documents d'urbanisme (Schéma de cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme) ?

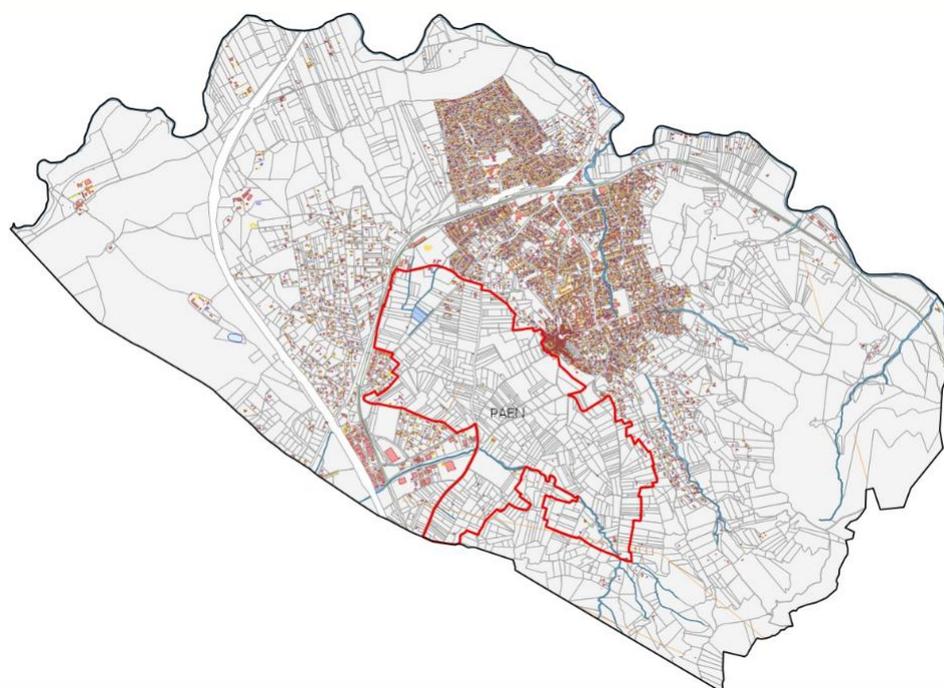
Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Le PADD, projet d'aménagement et de développement durable, a été débattu au cours du Conseil Municipal de Février 2015. Il a 3 objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conforter / harmoniser les deux pôles de centralité que sont le village historique et l'axe quatre tours – avenue Jean Moulin. • Répondre aux besoins des habitants dans le respect du territoire et d'un cadre de vie de qualité : il est question de favoriser un développement des logements de manière raisonnée en utilisant des terrains en friche et en n'autorisant plus de nouvelles constructions dans les zones d'habitat diffus "NB" du POS. Le PADD fixe également pour objectif de promouvoir les déplacements doux et renforcer la trame des espaces verts paysagers. • Valoriser les espaces agricoles et naturels de la Commune : il est question de poursuivre le soutien à l'agriculture via les réflexions et le plan d'actions du PAEN et de préserver les corridors écologiques qu'il s'agisse des trames bleues (Arc, Vallat des vignes et Vallat du Monsieur) et de la Zone de Protection Spéciale du plateau de l'Arbois (site Nature 2000). <p>Le PADD étant extrêmement précis, le PLU est la déclinaison réglementaire de ces objectifs stratégiques : zone N, EBC et emplacements réservés sont des outils réglementaires utilisés dans le PLU. L'ensemble des permis de construire sont contrôlés finement dans la logique de protection des espaces naturels et des zones protégées.</p> <p>Face à la nécessité de création de nouveaux logements, la nouvelle municipalité souhaite privilégier des zones en friche (terrains de la Sife et du Baoubacoua) aux zones impactant plus le cadre de vie naturel (terrains du Collet de l'Aigle et des Espradeaux). Des études de biodiversité ont donc été réalisées par la Municipalité afin d'agir sur des terrains en respectant la biodiversité à l'image des études réalisées par</p>	<p>Annexe 10 PADD</p>



Ecovia. Les OAP (opérations d'aménagement programmé) sont donc déclinées dans les révisions du PLU dans le sens des études d'impact afin de trouver un équilibre entre les logements à construire et les zones à préserver.

Le PAEN est l'outil majeur en matière de protection et valorisation des zones agricoles. Etabli et coordonné par le Département en 2011, ce périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains est un outil stratégique réunissant la Commune, l'intercommunalité, la chambre d'agriculture, la SAFER sous l'impulsion du Département. En décembre 2020, la convention du PAEN a été reconduite par l'ensemble des interlocuteurs. Après une explication pédagogique du dispositif, des actions entreprises et à entreprendre, le Conseil municipal du 10 décembre a voté la convention 2021 /2023. Un nouveau plan d'action sera décliné lors d'un comité technique en janvier 2021 puis proposé en COPIL en février 2021.

[Annexe 11 :
Convention
PAEN
délibérée le
10/12/2020](#)



Nous voulons le faire, c'est en projet

- Continuer à travailler pour développer les zones en friche (terrains de la Sife et du Baoubacoua) plutôt que les zones impactant plus le cadre de vie naturel (terrains du Collet de l'Aigle et des Espradeaux).
- Continuer à développer les actions du PAEN en lien avec les partenaires (un nouveau plan d'action sera décliné lors d'un comité technique en Janvier 2021 puis proposé en COPIL en Février 2021).
- Continuer à surveiller l'urbanisation du village en contrôlant finement les permis de construire et déclarations d'urbanisme et en établissant des procès-verbaux à chaque fois que nécessaire.



2.3 Votre collectivité intègre-t-elle les principes de développement durable dans les opérations d'aménagement [quartier et zones d'activités] ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>L'ensemble des opérations d'aménagement sont travaillées en amont par un croisement opérateur, service de l'urbanisme et service technique, services de la métropole en étroite liaison avec l'équipe municipale.</p> <p>Dès sa prise de fonction, M. le Maire et son adjointe à l'urbanisme ont rencontré les différents partenaires : Préfecture et DDTM (volet habitat), pôle urbanisme du Conseil de territoire, DDTM sur le volet risques majeurs, l'établissement public foncier (l'EPF est un partenaire majeur sur les opérations d'aménagement de la commune, il a le droit de préemption délégué par la Métropole et est en capacité d'initier des opérations sur ses fonds propres). Les projets d'aménagement sont également travaillés avec l'architecte conseil du CAUE afin d'avoir une expertise supplémentaire.</p>	

Nous voulons le faire, c'est en projet
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir les promoteurs ayant une démarche environnementale valorisée via une labellisation • Pendant la phase d'étude, encourager les constructeurs à avoir une démarche environnementale via un cahier de recommandations, l'anticipation des rétrocessions des voies publiques selon des critères de réalisation et entretien des espaces, ... • Pendant la phase préparation du chantier, encourager les démarches de chantier vert pour limiter les nuisances, favoriser le tri, le recyclage et le réemploi.

2.4 Votre collectivité veille-t-elle à limiter l'artificialisation des sols ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Dans le point 2.2, l'utilisation des outils réglementaires a été détaillée. Les outils que sont le PLU, les zones N, les EBC, les emplacements réservés mais aussi le PAEN ont pour objectif de limiter l'artificialisation des sols dans le respect des trames vertes et bleues, la sacralisation des espaces agricoles via le PAEN ou la limitation de la densification.</p> <p>La commune est également membre du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA) qui permet la valorisation et la surveillance de la rivière de l'Arc.</p>	

Nous voulons le faire, c'est en projet
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à travailler avec les instances intercommunales que sont le SABA mais aussi la Métropole pour la compétence GEMAPI. • Aménager les berges de l'Arc dans le respect de la biodiversité afin de canaliser les usages des administrés et touristes • Aménager le parking de la Palun en haut du village dans une logique naturelle afin de ne pas dénaturer le site naturel et pour trouver un équilibre stationnement / zone d'infiltration naturelle.



2.5 Votre collectivité intègre-t-elle les principes de développement durable dans les bâtiments publics et soutient-elle cette intégration dans les bâtiments privés ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Les bâtiments de l'hôtel de ville et de l'espace Nova ont été réalisés il y a 10 ans. Ils ont été réalisés selon une démarche labellisée Haute Qualité Environnementale (HQE). Les toits sont équipés de panneaux photovoltaïques dont la production est affichée dans le hall d'entrée de la Commune, la Mairie dispose d'un puit canadien et d'une toiture végétale.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p>Un système de Gestion Technique des Chauffages, GTC existe pour s'adapter au mieux au fonctionnement des bâtiments. Plusieurs bâtiments sont concernés : la Mairie/Nova, la Maison Pour Tous, l'école élémentaire Giono, le gymnase Camus et le foyer Padovani.</p> <p>Un réseau de chaleur a été récemment mis en place au gymnase Camus.</p>	

Nous voulons le faire, c'est en projet
<p>Si des efforts existent sur certains bâtiments, une démarche globale manque.</p> <p>Une analyse énergétique des bâtiments pourrait être établie en partenariat avec l'ADEME afin d'envisager les travaux d'isolation à effectuer en premier. Ces travaux sont largement financés par des aides de l'Etat via le plan de relance. Une recherche de financement sera effectuée afin d'avoir une rentabilité des investissements sur les charges de fonctionnement. L'école Jaurès sera l'un des premiers bâtiments concernés.</p>

2.6 Votre collectivité intègre-t-elle le développement durable dans ses travaux et aménagement de voirie ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
Depuis son arrivée, la municipalité travaille à réduire les incivilités et dépôts sauvages, grâce à un travail collaboratif Police Municipale / Services Techniques. (voir point 6.5).	

Nous voulons le faire, c'est en projet
<p>Un travail sur l'appropriation de l'espace public par la population va être effectué. Par exemple, les déjections canines sont une vraie problématique dans le centre ancien. C'est pourquoi, un espace canin sera réalisé à la Garenne en concertation avec les utilisateurs. Il en est de même pour la matérialisation des pistes cyclables (voir point 4.2). Les travaux seront réalisés dans une logique de végétalisation méditerranéenne.</p> <p>Les prochains cahiers des charges des marchés publics relatifs aux travaux de voirie pourront intégrer des critères d'éco-responsabilité.</p>

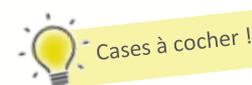


AMBITION 3 : Soutenir la transition énergétique et s'adapter aux changements climatiques

Ce chapitre vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière de transition énergétique : efficacité énergétique du patrimoine bâti, développement des énergies renouvelables, lutte contre la précarité énergétique, adaptation aux changements climatiques.

3.1 Votre collectivité mène-t-elle une ou plusieurs démarches structurantes en matière de transition énergétique ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)



Plan Climat Air Energie départemental

3.2 Votre collectivité met-elle en place des actions pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti public et privé (particuliers, entreprises, logements sociaux...) ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)

Annexe(s)

Le projet de la microcentrale hydroélectrique de la Marie-Thérèse est emblématique : **La collectivité a soutenu un projet citoyen ambitieux de production d'énergie renouvelable** dans lequel les habitants ont pu s'investir (financement participatif) et prendre part aux décisions. Ce sont près de 200 citoyens qui se sont réunis en collectif pour sauver l'ancien moulin de Velaux, dit "la Marie-Thérèse", reconverti en centrale électrique en 1962 et hors service depuis. Grâce à l'engagement citoyen, Enercoop PACA et le soutien de la municipalité, l'installation a été réhabilitée en 2017 et injecte depuis 3 ans des KWh d'énergie verte dans le réseau Enedis.



Nous avons mis en place en 2018 un éclairage public performant en remplacement de toutes les ampoules des éclairages publics en LED.

Nous voulons le faire, c'est en projet

- En lien avec les points 1.4 et 6.5, développer au quotidien les éco-gestes dans les services avec une logique de **charte interne zéro-déchets** à travailler collectivement.
- Continuer de soutenir les **projets citoyens de production d'énergie verte**, qu'il s'agisse de projets collectifs ou de projets individuels. Pour cela, les dispositifs existants auprès des particuliers seront étudiés puis diffusés à la population via l'accueil de la mairie, le CCAS ou le service urbanisme (chèque énergie, dispositifs d'acquisition de véhicule ou de vélo électrique du Département, dispositifs d'aide à l'isolation des maisons individuelles...).
- En lien avec le point 5.5, favoriser l'**achat d'équipements à basse consommation**.
- En lien avec le 2.3, un travail pourra être engagé pour les **opérations d'aménagement** en choisissant les promoteurs ayant une démarche environnementale valorisée via une labellisation et en encourageant les constructeurs à avoir une démarche environnementale via un cahier de recommandations par exemple.
- En lien avec le 2.5, une **analyse énergétique des bâtiments communaux** pourrait être établie en partenariat avec l'ADEME afin d'envisager les travaux d'isolation à effectuer en premier. Ces travaux sont largement financés par des aides de l'Etat via le plan de relance. Une recherche de financement sera effectuée afin d'avoir une rentabilité des investissements sur les charges de fonctionnement.

3.3 Votre collectivité développe-t-elle les énergies renouvelables (l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, la biomasse et la géothermie) ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)

Annexe(s)

Conformément à ce qui a été précédemment indiqué au 2.5, les toits de la mairie et de l'espace Nova sont équipés de panneaux photovoltaïques dont la production est affichée dans le hall d'entrée de la Commune.

De même, en lien avec le SMED (Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône), deux bornes de recharge des véhicules électriques ont été installées au vieux village.

Nous voulons le faire, c'est en projet

En lien avec l'ADEME et les autres partenaires, une **étude sur l'accueil de panneaux photovoltaïque** sur les toits des bâtiments municipaux pourra être réalisée notamment sur les services techniques et gymnases.

3.4 Votre collectivité met-elle en place des actions pour lutter contre la précarité énergétique ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
Certains dispositifs sont présentés dans le hall de la mairie mais sans réelle organisation dans les affichages et l'information des citoyens.	
Nous voulons le faire, c'est en projet	
Conformément au point 3.2, les dispositifs existants auprès des particuliers seront étudiés puis diffusés à la population via l'accueil de la mairie, le CCAS ou le service urbanisme (chèque énergie, dispositifs d'acquisition de véhicule ou de vélo électrique du Département, dispositifs d'aide à l'isolation des maisons individuelles...).	

3.5 Votre collectivité mène-t-elle des actions d'adaptation au changement climatique du territoire?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
La collectivité n'a pas entrepris d'actions significatives spécifiques à ce domaine.	
Nous voulons le faire, c'est en projet	
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le risque canicule dans le Plan communal de Sauvegarde au-delà des risques inondations. • En lien avec le point 6.2, développer des zones vertes pour lutter contre la surchauffe urbaine. • En lien avec l'ambition 7, développer une autosuffisance alimentaire à l'échelle du territoire. 	

<p>DES INDICATEURS CLES RELATIFS A L'AMBITION 3 </p>		
---	---	--



AMBITION 4 : Accompagner le développement de la mobilité durable

Ce chapitre vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière de mobilité durable : aménagements, services et réglementation locale, flotte de véhicule de la collectivité, livraison du dernier kilomètre.

4.1 Votre collectivité mène-t-elle une ou plusieurs démarches structurantes en matière de mobilité durable ?



Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)

- Plan(s) de mobilité adapté(s) aux besoins du territoire (diagnostic des pratiques des déplacements sur le bassin de vie, plan d'actions, expérimentations, suivi).
 - Plan de Déplacements Urbain (PDU) à l'échelle de la métropole Aix Marseille Provence
 - Plan mode doux en cours de réflexion en interne

4.2 Votre collectivité, ou ses partenaires, agit-elle en faveur de la mobilité durable (aménagement, services, réglementation locale, aides)?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La mobilité est une thématique qui est traitée à l'échelon métropolitain comme à l'échelle communale :</p> <p>La compétence transport est maintenant à l'échelle métropolitaine. La métropole Aix Marseille Provence est encore jeune, car créée au 1^{er}/01/2016. La mutualisation des six territoires est déjà source d'optimisation des lignes de transport. Le transport à la demande a été mis en place depuis une année comme certaines lignes à haut niveau de service. Au niveau métropolitain, un Plan de Déplacement Urbain a été élaboré en concertation avec différents acteurs notamment par le biais de réunions ouvertes à la concertation sur l'ensemble du territoire, réunions auxquelles la ville de Velaux a participé. Le point d'arrêt du PDU a été réalisé en décembre 2019 avec une enquête publique arrêtée pour cause du COVID. La commune de Velaux a étudié le PDU et versera des observations à l'enquête publique dès qu'elle sera à nouveau ouverte. Notons enfin que deux bornes de recharge électrique ont été installées dans le village par la métropole.</p> <p>Notons ici que dans le cadre du Contrat de Mixité Sociale, contrat réunissant la Préfecture, la Métropole et la commune sur la thématique des logements sociaux, la commune a obtenu l'engagement de ses partenaires pour une réflexion sur la mobilité « <i>L'augmentation du nombre de logements sur la Commune induira une augmentation des trajets domicile-travail sur des itinéraires déjà encombrés aujourd'hui. L'Etat s'engagera également à faciliter l'offre de transport en favorisant la réouverture au trafic des voyageurs de la ligne SNCF</i></p>	

Aix – Rognac et de la Halte ferroviaire sur Velaux ». L'arrivée d'une nouvelle population accentuant les problématiques déjà existantes.

Au niveau local, peu d'actions ont été menées jusqu'à présent mais des pistes de réflexions sont lancées sur deux thématiques :

- la mobilité douce notamment la liaison vélo entre le centre village et le collège : après une visite sur site et des échanges avec les services techniques, un chiffrage est en cours afin de favoriser l'utilisation des vélos ou trottinettes pour ces trajets quotidiens vers le collège.
- la sécurité routière afin de ralentir la circulation automobile : après un reportage photos réalisé par l'adjoint en charge de la sécurité et un conseiller municipal, une réunion technique réunissant fonctionnaires et élus a permis de poser la volonté politique sur les zones où l'action est prioritaire. Les éléments ont été détaillés par les services concernés (police municipale et service technique) et sont aujourd'hui en cours de chiffrages pour une programmation dans le temps en fonction des financements.

Nous voulons le faire, c'est en projet

Malgré l'existence de quelques voies cyclables, il existe des problèmes de continuité du déplacement notamment le point noir du pont du Moulin traversant l'Arc. Le Département sera relancé dès début Janvier sur ce site qui permettra aux lycéens et utilisateurs de la ligne bus ... de circuler en toute sécurité.

Parallèlement à la mise en place des actions prioritaires, un membre d'Alternative Velaux, Christophe Ollier, particulièrement actif en termes de mobilité douce, établira un "plan vélo" afin de favoriser ce mode de déplacement. L'objectif est d'avoir une vision globale dans l'espace grâce à une cartographie de la ville et pour créer des espaces de mobilité douce alliant l'existence de mobilier adéquat dans certaines zones du village (rac à vélo) mais aussi des actions de mobilisation des acteurs (journée du vélo avec des actions de sécurité routière, de bourse à vélo...). Il conviendra de mobiliser les partenaires comme l'ADEME, la métropole et le département dans leurs actions de soutien aux collectivités comme d'aides aux particuliers pour l'achat de vélos électriques notamment.

De manière plus générale, la municipalité souhaite mettre en place des assises pour la mobilité en développant des actions innovantes et des interactions entre les acteurs publics et les citoyens : liens entre personnes faisant des trajets quotidiens similaires permettant le co-coiturage, diffusion des dispositions de financement et d'aides auprès des particuliers, mise en lien avec des entreprises innovantes...

Un travail réalisé par Christophe Ollier, membre d'Alternative Velaux sur la thématique de l'éco-mobilité. Il est joint en annexe de ce dossier et sera étudié dans les semaines à venir. [Annexe 12 : Proposition d'écomobilité](#)

4.3 Votre collectivité gère-t-elle sa flotte de véhicules durablement ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La commune commence à s'équiper d'une flotte automobile à basse consommation. Elle dispose actuellement d'une zoé électrique partagée en mairie et va acquérir deux autres véhicules grâce au financement départemental (dossier plan climat énergie de 54 800€ financés à 70%). Les véhicules sont mutualisés grâce à un système de réservation sur Intranet.</p> <p>La Commune met également à disposition à ses agents plusieurs vélos électriques pour les trajets entre les différents sites de la Commune.</p> <p>Compte tenu de la période sanitaire, le télétravail est favorisé surtout lorsqu'il ne nécessite pas l'accès aux logiciels métiers ralentissant le débit informatique. Le passage à la fibre et l'utilisation d'outils partagés comme TEAMS favorisera la mise en place du télétravail même après la crise sanitaire.</p> <p>Enfin, pour l'ensemble des formations des agents via le CNFPT, le covoiturage est favorisé.</p> <p>Le transport en commun via le mini bus de la Commune est parfois favorisé pour les déplacements des personnes âgées vers le foyer des seniors, pour les compagnies et artistes ou le prêt du mini bus de la Commune auprès des associations de la ville.</p>	

Nous voulons le faire, c'est en projet
<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler la flotte automobile principalement avec des véhicules électriques • Favoriser le télétravail pour des agents faisant des déplacements importants une fois la fibre mise en place • Favoriser les déplacements en vélo ou vélo électrique entre le domicile et le lieu de travail et au cours de la journée de travail • Favoriser le covoiturage • Former les agents utilisant le plus les véhicules à l'éco-conduite <p>Un travail réalisé par Christophe Ollier, membre d'Alternative Velaux sur la thématique de l'éco-mobilité. Il est joint en annexe de ce dossier et sera étudié dans les semaines à venir. Annexe 12 : Proposition d'écomobilité</p>

4.4 Votre collectivité propose-t-elle des solutions de logistique urbaine permettant d'assurer la livraison du dernier kilomètre des marchandises des professionnels et particuliers?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La commune connaît divers sites sur lesquels il y a des commerces. Si le stationnement est facilité dans le vieux village notamment sur la zone bleue de la Place Caire, il n'y a pas de problématique connue à ce jour sur le dernier kilomètre.</p>	

Nous voulons le faire, c'est en projet
<p>Nous utiliserons la thématique "commerces engagés" pour mener une réflexion sur les modalités de livraison et le dernier kilomètre.</p> <p>Un travail réalisé par Christophe Ollier, membre d'Alternative Velaux sur la thématique de l'éco-mobilité. Il est joint en annexe de ce dossier et sera étudié dans les semaines à venir. Annexe 12 : Proposition d'écomobilité</p>

AMBITION 5 : Favoriser le développement d'une économie locale responsable

Ce chapitre vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière d'économie locale responsable : création d'opportunités économiques, responsabilité sociétale des entreprises, développement de nouvelles filières dans un but d'économie circulaire, soutien à l'économie collaborative et à l'économie sociale et solidaire, développement de la commande publique responsable, soutien à l'insertion professionnelle par l'activité économique.

5.1 Votre collectivité mène-t-elle une ou plusieurs démarches structurantes en matière d'économie locale responsable ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)



- Plan métropolitain "Action cœur de ville" en lien avec l'action nationale
- Démarche "Commerces engagés" en cours de réflexion
- Démarche "Zéro chômeur longue durée" en cours de réflexion et inscrite dans le projet politique

Nous pourrions être intéressés par la labellisation "Commerce et Artisanat dans la ville" ou la démarche "Eco-défis"

5.2 Votre collectivité favorise-t-elle la création et le maintien d'activité économique de proximité et responsable ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La municipalité a répondu à l'Appel à Manifestation d'intérêt de la Métropole Aix Marseille Provence au cours de l'été 2019 pour travailler sur les commerces de centre-ville. Cette démarche fait écho à l'action « cœur de ville » menée par l'Etat, les communes de la Métropole ne pouvant pas être candidates compte tenu de la compétence commerce de la Métropole. Depuis lors, nous travaillons avec La Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture avec un diagnostic du territoire réalisé et des plans d'actions à définir. Nous travaillons ainsi en collaboration avec la Métropole et la CCI sur la redynamisation de notre centre-ville (réhabilitation place Caire, appel à projet, boutique éphémère...)</p> <p>En lien avec le CAUE et suite à une étude commerciale de In extenso, nous avons engagé la réhabilitation de locaux commerciaux et d'un restaurant sur la Place Caire afin de dynamiser ce cœur de centre ancien. Les travaux sont, au moment de l'écriture de ce document, en cours d'analyse des offres et devraient commencer en Mars 2021. Ils optimiseront le flux de passants dans la zone du cœur de village.</p>	<p>Annexe 13 : Diagnostic commercial du territoire</p>

Nous organisons chaque jeudi soir lors de la saison estivale “ le marché des producteurs locaux” et chaque jeudi et chaque samedi un marché hebdomadaire mêlant des producteurs locaux aux étals.



Nous voulons le faire, c'est en projet

Nous avons engagé en cette fin d'année 2020 la démarche “commerce engagé” porté par Ecosciences et le CPIE sur le territoire d'Aix en Provence.

Nous souhaitons favoriser la consommation locale en organisant une foire annuelle des commerçants et artisans locaux, un marché de Noël et un marché nocturne en saison estivale.

Nous envisageons de réglementer l'installation commerciale grâce à l'instauration d'un droit de préemption commerciale et pour éviter le changement de destination des commerces dans un même linéaire.

Nous travaillons sur la création d'un tiers-lieu “une fabrique citoyenne” : voir page 13 du présent document

5.2 (suite) Plus particulièrement, votre collectivité soutient-elle le développement d'une agriculture locale responsable ?



Rendez-vous à l'ambition 7
[Alimentation durable] pour
répondre à cette question

5.3 Votre collectivité soutient-elle le développement de filières économiques, le développement de la coopération entre entreprises pour créer une économie circulaire locale?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Nous bénéficions d'une association des commerçants " Les vitrines Velauxiennes" ainsi qu'une association des parc d'activités "APAV". Ces dernières ont pour but de mener à bien des actions d'intérêts commun visant à promouvoir et valoriser notre tissu économique. Les vitrines velauxiennes ont réalisés des vidéos de présentation des commerçants que nous partageons sur les réseaux sociaux afin d'aider les commerces dans la période délicate du COVID. Pendant la crise du COVID, la municipalité est en lien étroit avec l'ensemble des entreprises notamment pour les informer des dispositifs existants.</p> <p>Un événement avait été programmé en Octobre 2020 pour réunir l'ensemble du tissu économique de Velaux. Une conférence réunissant Bruno Montel, membre de l'association Pays Salonnais en transition sur le thème de l'économie durable a été programmée mais annulée pour raisons sanitaires.</p> <p>Nous travaillons en étroite collaboration avec l'association des entrepreneurs du pays salonnais qui a notamment organisé la réunion de diffusion du guide de la commande publique auprès des entreprises.</p>	
Nous voulons le faire, c'est en projet	
<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser et développer nos zones d'activités en favorisant l'accueil d'entreprises s'intégrant dans une démarche responsable. • Travailler une charte pour accompagner nos entreprises vers une démarche responsable en lien avec la démarche « commerces engagés » • Remobiliser les acteurs économiques par de l'événementiel en organisant à nouveau le Forum des entreprises locales dès que les conditions sanitaires le permettront (septembre 2021). 	

5.4 Votre collectivité soutient-elle le développement de l'économie collaborative et de l'Economie sociale et solidaire (ESS) ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La commune, depuis 4 ans, soutient le développement d'une monnaie locale complémentaire (La roue du pays d'Aix) permettant d'encourager l'économie circulaire sur son territoire. En 2018, le comptoir de change de la roue a été créé. A ce jour six commerces et une association présente sur Velaux utilisent la roue (Alternativelaux, La ferme du Vallon, L'Atelier du caillou - Couture zéro déchet, traiteur culinaire Manja, épicerie Vrac au poids chiche, Salon de thé Délicathézen).</p> <p>Une AMAP est présente sur Velaux et compte une cinquantaine d'adhérents</p> <p>Un marché des producteurs locaux est mis en place tous les jeudis de l'année (de Mars à Octobre)</p>	

Nous travaillons actuellement sur un projet de "café citoyen" que nous souhaitons intégrer dans notre tiers lieu.

Nos associations d'entrepreneurs se sont lancées dans un exercice d'intelligence collective afin de faire émerger de bonnes idées pour construire le "monde d'après" et nous faire 10 propositions pour "l'économie de demain"

Nous voulons le faire, c'est en projet

- Sensibiliser plus commerces et de citoyens à l'utilisation de la monnaie locale complémentaire.
- Envisager d'intégrer la monnaie locale dans les indemnités des élus, dans les primes aux fonctionnaires et dans les subventions aux associations afin de les inciter à consommer local.
- Transférer une partie des chèques cadoc des Noël des enfants du personnel en chèque local 13.
- Redynamisation du marché en y accueillant des nouveaux producteurs et des artisans locaux.



5.5 Votre collectivité intègre-t-elle le développement durable dans sa commande publique ?

Et vous, que faites-vous ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)		Annexe(s)
<p>Lors du Conseil Municipal du 10 Octobre, le guide de la Commande publique a été voté. Il explique les règles d'achats de la collectivité. Les commerces de Velaux se sont vu proposé une réunion d'information via TEAMS afin de connaître les règles de fonctionnement de l'administration et la procédure de réponse.</p> <p>Certains marchés intègrent des critères techniques tenant compte du volet environnemental à l'image du dernier appel d'offre notifié en Décembre sur le nettoyage des locaux.</p>		

Nous voulons le faire, c'est en projet

- **Automatiser les critères environnementaux** dans la commande publique avec des pénalités financières en cas de non-respect des engagements.
- **Favoriser l'allotissement** dès que possible et **faciliter l'accès à la commande publique pour les entreprises locales** notamment quand la mise en concurrence sur des journaux d'annonces légales ne sont pas nécessaires.
- **Réfléchir à la mise en place de clauses sociales** dans les marchés dès la rédaction du dossier de consultation des entreprises ou lors de la première réunion après notification afin de faire du lien entre les demandeurs d'emploi velauxiens et les entreprises.

5.6 Votre collectivité favorise-t-elle l'insertion sociale par l'insertion professionnelle ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Nous travaillons en partenariat avec divers acteurs comme : pôle emploi, mission locale, API (Agglo pôle Provence initiative), TMS (Transport Mobilité Solidarité), GDID (Groupement de développement et d'initiatives durables), Cap Emploi, CFAI (centre de formation), CCI (Chambre de commerce et d'industrie) ainsi que de nombreuses entreprises de travail temporaire.</p> <p>La ville organise, en partenariat avec la mission locale et le pôle emploi, un "forum emploi" mais également de nombreux ateliers. Nous accueillons également des entreprises pour des cessions de recrutement au sein de l'hôtel de ville pour faciliter les échanges employeur / futur salarié.</p> <p>La Délégation de Service Public LEC organise des formations BAFA pour les jeunes avec à la clef une embauche.</p> <p>Notons ici que le 3ème adjoint est parrain à la mission locale et à l' API (Aglopole Provence Initiatives)</p>	

Nous voulons le faire, c'est en projet

- **Insérer des clauses sociales dans les marchés publics** et en l'absence, sensibiliser les entreprises pour embaucher des demandeurs d'emploi velauxiens. Pour cela, il conviendra d'identifier les demandeurs d'emploi pouvant répondre aux besoins des entreprises ou les postes ne nécessitant pas de qualification.
- Démarche " **Territoire zéro chômeur de longue durée**" à engager en lien avec la démarche déjà réalisée sur la commune de Jouques.
- **Création de « boutiques à l'essai »**

AMBITION 6 : Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Ce chapitre vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles : gestion des espaces verts et de nature, gestion de la ressource en eau, anticipation des risques et pollutions, diminution et valorisation des déchets.

6.1 Votre collectivité mène-t-elle une ou plusieurs démarches structurantes en de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)



A l'échelle de tout le territoire de la collectivité :

- Labellisation "Ville nature" (Village, ville, intercommunalité Nature) : possible pour 2022
- Labellisation Ville et Village fleuris : possible pour 2022

6.1 (suite) Notre collectivité est-elle concernée par... :



... des démarches plus globales auxquelles la collectivité adhère/contribue :

- Directive européenne Natura 2000

... des enjeux règlementaires :

- Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) en lien avec le SABA
- Plan communal de sauvegarde

6.2 Votre collectivité gère-t-elle de manière responsable ses espaces verts et de nature?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Le service technique est divisé en deux secteurs : une équipe bâtiment (un chef de service et 6 agents) et une équipe Espaces publics (un chef de service et 10 agents). Cette équipe s'occupe de l'ensemble de la propreté du village, du ramassage des encombrants non gérés par la Métropole ainsi que des espaces verts. Les agents sont engagés dans une démarche Zéro phyto depuis 2017 sur la totalité de la ville sauf le cimetière, puis depuis 2019 sur le cimetière. Des achats ont été réalisés pour favoriser cet entretien comme des brosses de désherbage ou un réciprocatriceur ainsi que des procédés plus écologiques comme le mélange vinaigre / bicarbonate notamment pour le traitement du cimetière.</p> <p>Une logique de récupération des déchets verts commence à être installée en utilisant les branches élaguées en pallie végétal.</p> <p>La commune soutient et travaille avec l'association l'AREMS (association pour le reboisement et l'entretien du massif sainte propice) qui assure la restauration d'espaces incendiés par la plantation de feuillus et par la</p>	

mise en valeur d'anciennes restanques. Par ses actions, l'association tente de concilier les intérêts biologiques, paysagers, de protection des incendies et de sensibilisation à l'environnement. Les actions concrètes sont l'entretien des espaces boisés ou certains oliviers ou encore la réalisation d'un parcours botanique. La Commune veille également à l'entretien de ses massifs via les OLD.

Les **espaces ont été aménagés** à l'image de deux hôtels à insectes, de jardins pédagogique dans chacune des écoles, d'une prairie mellifère, ou encore d'une prairie bénéficiant d'un fauchage tardif.

La commune a essayé de s'inscrire dans le dispositif du Département de l'Aide à la Provence Verte. Le dossier déposé démontre l'état d'esprit de la Commune vers des espaces verts dont l'aménagement est partagé avec la population et respectueux de l'environnement.

Enfin, la Commune soutient l'association Alternative Velaux dans le fonctionnement **du jardin partagé des Grenillettes** qui, sur 4 000m² de terrain réunit une vingtaine de jardiniers.

[Annexe 14 :
note
Provence
verte](#)

[Annexe 5 :
présentation
de
l'association
Alternative
velaux](#)



Nous voulons le faire, c'est en projet

- Adopter une **gestion différenciée des espaces** grâce à un travail en interne par le responsable de service en lien avec les besoins des équipes et les marchés d'entretien des espaces verts en cours et à venir. Un inventaire avec des fiches par sites sera réalisé.
- **Travailler spécifiquement sur le cimetière** pour le rendre plus paysager.
- **S'inscrire dans la démarche « Aide à la Provence verte »** du Département en réalisant un dossier similaire à celui réalisé en octobre 2020 mais avec des sites plus spécifiés afin d'entrer dans le cadre de la commande du Département.
- Créer des **potagers urbains** sur chaque "dent creuse" du village ou sur le toit végétalisé de l'Espace Nova, en lien avec la population qui s'appropriera ces lieux.
- D'une manière plus générale, nous avons pour ambition **d'harmoniser et développer la trame verte** en:
 - Revalorisant les écosystèmes urbains (parcs, massifs, ronds-points, entrées et sorties de ville, résidences, quartiers, ...).
 - Repensant les espaces par rapport à un usage.
 - en augmentant la biodiversité par la végétalisation (jachères fleuries, haies champêtres, plantes mellifères et comestibles...).

Le travail sur la labellisation « ville et villages fleuries » et « Ville Nature » qui pourra être prévu en 2022 sera un premier aboutissement de cette démarche.

6.3 Votre collectivité met-elle en place des actions pour assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Dans sa logique de gestion des fluides, la Commune réalise un suivi des consommations d'eau. Elle entretient régulièrement ses arrosages et répare à chaque fois que besoin. La commune a également un système de circuit fermé sur la fontaine de la place du village, la Place Caire. Certaines robinetteries sont optimisées : par exemple, les écoles sont équipées de robinets poussoirs et les chasses d'eau des bâtiments les plus neufs (Mairie, Espace Nova) de chasses d'eau double flux.</p>	

Nous voulons le faire, c'est en projet

- Dans chaque projet de valorisation des espaces publics, la Commune veillera à **réaliser une gestion raisonnée de la ressource en eau** qu'il s'agisse du projet de parc canin à la Garenne ou d'aménagement du parking de la Palun.

6.4 Votre collectivité anticipe-t-elle les risques et pollutions qui impactent ou peuvent impacter le milieu naturel et la santé des habitants?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La première action que nous pouvons mettre en avant est la plus évidente : il s'agit de la surveillance quotidienne des équipes de terrains qu'il s'agisse des services techniques, de la police municipale voir même des élus et des administrés membres des "voisins vigilants". La surveillance concerne tous les risques potentiels, des défauts sur les réseaux d'eaux usées aux dépôts sauvages en passant par les rejets industriels ou agricoles.</p> <p>La nouvelle municipalité demande à la police municipale d'être vigilante et sans concession en matière de verbalisation des dépôts sauvages. Lorsque cela est possible, chaque infraction est lourdement sanctionnée (amende pour un dépôt sauvage ainsi que le remboursement des frais de déblaiement par les services techniques). Les services techniques prennent un temps non négligeable dans l'enlèvement des dépôts sauvages.</p> <p>En matière de qualité de l'air, la Commune participe à une action en justice, de manière intercommunale, contre les rejets de l'industrie pétrochimique Lyon Del Basel. L'association Alternative Velaux a porté l'assemblage de capteurs nomades de particules fines (5 capteurs sont présents sur Velaux).</p>	
Nous voulons le faire, c'est en projet	
<ul style="list-style-type: none"> • En matière de lutte contre les dépôts sauvages, des actions de prévention vont continuer avec un lien police municipale / service technique notamment pour l'installation de vidéoprotection mobile dans les zones concernées. • Continuer l'action en justice contre les rejets hors cadre réglementaire de Lyon Del Basel. 	

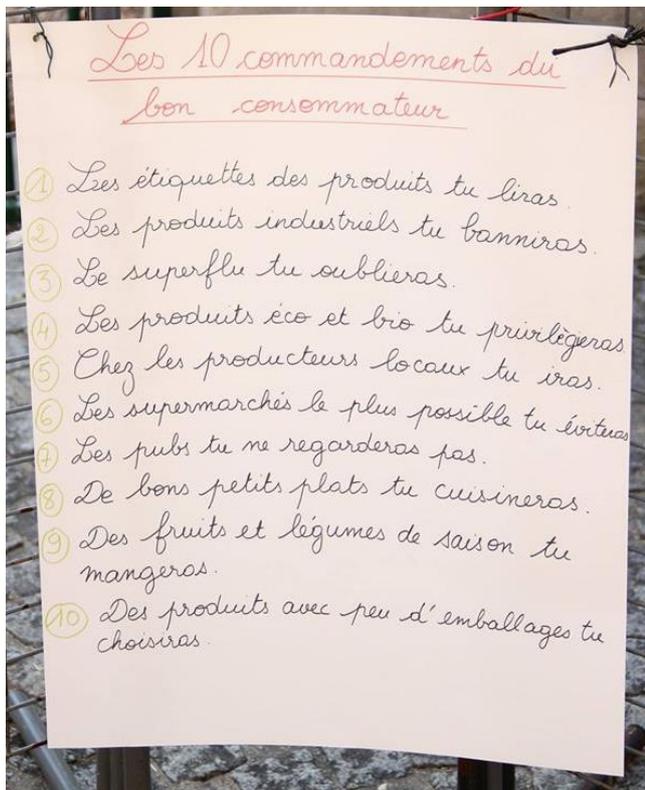
6.5 Votre collectivité encourage-t-elle la diminution et la valorisation des déchets afin de préserver les ressources naturelles et créer de nouvelles ressources ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Les services administratifs tentent d'avoir une logique de diminution des déchets par la dématérialisation des actes financiers, des appels d'offre ou des conseils municipaux et optimise la consommation de papier (impression recto/verso par défaut). Certains espaces privilégient des éco-gestes notamment dans la limitation des contenants en plastique ou l'installation de capteur dans les machines à café afin d'éviter l'utilisation de gobelets. Ces démarches individuelles pourraient être repensées globalement.</p> <p>La Métropole fournit à la population des composteurs individuels. Les cantines scolaires et écoles ont des composteurs. Le service technique intervient sur cette thématique à l'exemple de l'apprentissage des cultures en lasagnes en réutilisant des cartons, du gazon coupé, des feuilles et du brouillard.</p> <p>En lien avec l'association Alternatives Velaux, des ateliers ont été réalisés à l'image de la confection (Do it Yourself) de cosmétiques et de produits d'entretien à L'Alter Café ou la construction de composteurs collectifs (3 composteurs présents sur la ville).</p>	

Enfin, des actions citoyennes de ramassages des déchets ont eu lieu à l'image de l'action du 13 Septembre 2020.

Nous voulons le faire, c'est en projet

- Repenser au quotidien les éco-gestes dans les services avec une logique de **charte interne zéro-déchets** à travailler collectivement.
- Lancer des **actions de prévention** en lien avec la Métropole pour sensibiliser les citoyens : communication des dispositifs existants, mobilisation par des défis "famille zéro déchets", pesée des déchets pendant une semaine, ...
- Créer le **tiers lieu** en lien avec un atelier de réparation et de réemploi (voir fabrique citoyenne au 1.2).



AMBITION 7 : Promouvoir une alimentation durable

Ce chapitre vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière d'alimentation durable : agriculture locale, accès de tous à une alimentation locale et de qualité, restauration collective.

7.1 Votre collectivité mène-t-elle une ou plusieurs démarches structurantes en matière d'alimentation durable ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)



- Projet alimentaire territorial (PAT) métropole
- Stratégie locale de développement de l'agriculture biologique via le PAEN
- Stratégie locale de développement de l'agriculture locale via le PAEN
- Démarche "Mon restau responsable en cours de réflexion"
- Intégration de la collectivité dans la démarche « Un plus bio »
- Développer le partenariat avec Agrilocal 13 soutenu par le Département

7.2 Votre collectivité soutient-elle l'agriculture locale ?

Et vous, que faites-vous ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La Ville de Velaux a mis en place depuis 2011, un périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains (PAEN) d'une surface d'environ 360Ha. Ce PAEN s'articule autour de deux enjeux d'intérêt collectif : la préservation des espaces agricoles et la redynamisation de l'agriculture. Véritable projet de territoire, le PAEN contribue à préserver la beauté des paysages, à lutter contre le risque incendie, à développer une production agricole locale et à mettre en place des circuits courts de distribution.</p> <p>Nous avons la chance sur Velaux d'avoir des agriculteurs soucieux de l'environnement et de leurs méthodes de production. Parmi les agriculteurs, 2 maraîchers sont labellisés en agriculture biologique sur environ 2ha de production. un autre en 2ème année de conversion en agriculture biologique sur 6ha. Ce producteur est par ailleurs labellisé HVE (Haute Valeur Environnementale). Un agriculteur céréalier labellisé AB sur des céréales, des farines et des kiwis</p> <p>Une AMAP est présente sur Velaux et compte une 50aine d'adhérents.</p> <p>Tous les jeudis, 6 mois par an (de Mai à Octobre), un marché des producteurs est mis en place.</p>	

Nous voulons le faire, c'est en projet

Nous avons pour objectif de fournir les cuisines de la restauration collective en aliments issus de l'agriculture locale et biologique (**Objectif 100% Bio dans ma cantine dans les 6 années à venir**).

Démarche "Mon restau responsable" : Nous voulons engager en ce début d'année 2021 la démarche "Mon resto responsable" porté par la fondation Nicolas Hulot et animé par le CPIE du territoire d'Aix en Provence.

Un plus bio : Notre commune vient juste tout de s'engager dans le club des territoires un plus bio. Nous espérons échanger et partager avec d'autres communes inscrites

Agri local 13 : Notre commune est adhérente auprès de la plateforme de mise en relation entre les acheteurs des Bouches du Rhône et fournisseurs locaux. Ce partenariat pourra être développé.



7.3 Votre collectivité met-elle en place une restauration collective durable (scolaire, EHPAD)?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>EDUCATION AU GOUT : En étroite relation avec les agents mairie (ATSEM) et notre prestataire de service (LEC Grand Sud) un travail sur l'éducation au goût est réalisé toute l'année dans nos restaurants scolaires. Une réunion mensuelle (personnel cuisine, mairie, LEC) permet de valider une méthodologie de travail, des supports pédagogiques, et les différentes actions de sensibilisation entreprises pour les enfants.</p> <p>APPROVISIONNEMENT (augmenter la part de bio et local) : Pour l'approvisionnement de ces 3 cuisines centrales, notre commune entretient depuis une dizaine d'années la volonté de travailler avec les agriculteurs locaux. Ainsi, 2 agriculteurs velauxiens nous permettent de cuisiner quotidiennement 750 repas scolaires, et 60 repas portés aux personnes âgées. En complément, nous commandons une partie de nos denrées bio chez Alazard et Roux (viande), Pro à pro (fromage, épicerie).</p>	<p>Annexe 15 : présentation de l'alimentation durable</p> <p>Annexe 16 : fiches pédagogiques développement durable</p>

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :

Une référente qualité et projet alimentaire travaille en étroite relation avec deux responsables cuisines pour ajuster au mieux les quantités en denrées alimentaires et ainsi préparer les 750 repas servis aux écoliers de la commune.

Nos 2 groupes scolaires viennent de faire l'acquisition de deux composteurs par école. En concertation avec les services cantine, ces composts permettent de valoriser les épluchures de fruits et légumes. Ces composts sont installés au sein des jardins partagés de chaque école. Un travail pédagogique sur la biodiversité et le recyclage de déchets est ainsi réalisé avec les enfants scolarisés en élémentaire.

Par ailleurs, des tables de pré-tri sont installés dans chaque de nos cantines scolaires. Elles permettent actuellement de trier 3 types de déchets : Pain, plastique et emballage, déchets de table. Le pain sera valorisé en partenariat avec le centre équestre de la commune. Les plastiques et emballages vont à la poubelle jaune. Les déchets de table seront valorisés en partenariat avec nos fermes locales (repas végétarien pour cochons et un repas / semaine pour poules).

LIMITATION DES DECHETS :

Depuis environ 2 ans, nous utilisons pour les portages, des barquettes allégées en matière plastique.

Nous voulons le faire, c'est en projet

LIMITATION DES DECHETS :

Les années à venir seront l'occasion pour nous de :

Travailler sur la **composition des contenants** qui nous permettent de livrer des repas (environ 60 / jour) à nos anciens. En effet, un véhicule de portage livre actuellement les repas préparés en cuisine centrale (liaison froide) dans des barquettes et sacs en plastique (recyclables). Nous menons actuellement une étude auprès des communes réalisant ce service, et auprès des fournisseurs de contenants écologiques (sacs en papier, carton, plat en verre, etc.). La réouverture de notre restaurant pour anciens (foyer Padovani) nous permettra d'ajuster au mieux le nombre de contenants à acheter en fonction du nombre de repas à livrer (réouverture du foyer = baisse des livraisons).

Travailler sur les emballages et autres produits de cuisine où la réduction des déchets est un réel enjeu. Ainsi, nous prévoyons de réinstaurer les serviettes en tissu dans nos 2 services de cantine scolaires.

Travailler sur la composition des goûters pour limiter les emballages.

Installer des laves vaisselle pour limiter l'utilisation de vaisselle jetable.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :

Une évolution du tri est envisagée. En effet, un **pré-tri supplémentaire (entrée, plat, dessert) incluant la pesée** de nos déchets devra nous permettre de réduire nos coûts d'achat en produits conventionnels pour permettre en contrepartie une augmentation de nos achats en produits biologiques.

APPROVISIONNEMENT :

Notre nouvelle équipe (élus et techniciens) rencontrent actuellement les producteurs locaux. Objectif 2021 : Intégrer 1 producteur supplémentaire local et bio dans nos fournisseurs. Par ailleurs, nous souhaitons commander davantage de denrées biologiques auprès de nos centrales d'achat (Alazard et Roux, Pro à Pro) ou développer de nouvelles sources d'approvisionnement.

7.4 Votre collectivité facilite-elle l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous ?

Et vous, que faites-vous ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>Un jardin partagé est entretenu par les élèves du groupe scolaire J JAURES. Un jardin partagé sur l'autre groupe scolaire, J. GIONO est en cours de réalisation.</p> <p>Un jardin partagé (parcelles individuelles et espace collectif) de 4 000 mètres 2 est actuellement entretenu par les membres de l'association Alternativelaux</p>	<p>Annexe 5 : présentation de l'association Alternativelaux</p>
Nous voulons le faire, c'est en projet	
<p>Etoffer notre marché (du jeudi) de producteurs locaux avec l'arrivée d'autres producteurs (poissonniers), qui viendraient en complément de l'offre proposée, avec l'arrivée d'artisans travaillant sur matériaux nobles (bois, fer, etc.).</p> <p>Sensibiliser la population à l'alimentation durable via des échanges, des défis famille, des événements...</p> <p>Soutenir la création d'une halle / légumerie en lien avec le PAEN et le CT3</p>	



AMBITION 8 : Favoriser l'écocitoyenneté, la santé, la culture et la cohésion sociale

Ce chapitre vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière d'écocitoyenneté (sensibilisation et éducation à l'environnement), de santé (pour ses agents et ses habitants), d'accès à la culture, et de cohésion sociale (solidarité, intergénérationnel, interculturel).

8.1 Votre collectivité mène-t-elle une ou plusieurs démarches structurantes en matière d'écocitoyenneté, de santé, d'accès à la culture et de cohésion sociale ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)



Cases à cocher !

Autre :

- Développement d'une politique éducative culturelle, solidaire et écologique à travers les EAC
- Développement d'une politique associative volontariste

8.2 Votre collectivité met-elle en place des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous (scolaires et citoyens)?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La commune de Velaux a déjà une expérience dans l'organisation de rendez-vous festifs d'ampleur. Il s'agit principalement de la Fête de la nature et des alternatives portée par l'association alternativelaux : acteurs locaux de la transition écologique et du territoire font découvrir les alternatives, modes de vie, et ouvrent le champ des possibles : concert militant, conférence, atelier, stands, Food truck bio et vegan... En mai 2019, la manifestation a regroupé 3000 personnes sur la journée.</p> <p>Il s'agit également de l'opération Troc aux plantes organisée par la médiathèque tous les ans, installation d'une grainothèque (échange et partage de graines reproductibles et libre de droit).</p> <p>Grâce au pôle culturel, la Commune a expérimenté l'organisation d'animations et événements d'information et de sensibilisation. Pour exemple, les Conférences organisée à l'Espace Nova Velaux sont les suivantes : Pierre Rabhi (2017) Claude et Lydia Bourguignon (Microbiologistes des sols 2018), Rob hopkins (Fondateur du mouvement des villes en transition 2019) en partenariat avec le journal sans transition, Ananda Gilet président de Kokopelli France. A l'Alter café au sein de l'Espace Nova Velaux, se déroulent des ateliers de sensibilisation sur la démarche d'un mode de vie alternatif, ateliers de fabrication de cosmétiques et produits ménagers, de débats citoyens, récits de voyage « zéro empreinte Carbonne »,</p>	<p>Annexe 6 : programme Fête de la nature et des alternatives</p>

stand d'information sur la monnaie locale ; la roue. La médiathèque laisse place à un atelier et **stand grainothèque permanent**.

L'association Alternative Velaux a organisé des **chantiers nature** en partenariat avec la Mairie pour les actions suivantes : campagne de plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes mellifères aux jardins partagés des Grelinettes, installation des ruches et petite production de Miel, mise en place de jardinières et composteurs partagés dans le village, accompagnement de design en permaculture et atelier de mise en pratique... Alternative Velaux, ambassadrice locale du « World Cleanup Day » à Velaux, s'inscrit dans le mouvement mondial du nettoyage de la planète pour la 3e année consécutive.

Afin de **créer des sentiers de découverte du patrimoine naturel** et de sensibilisation au développement durable, le service patrimoine de la ville a organisé des opérations de sensibilisation de la forêt à travers la découverte de la flore des collines provençales en partenariat avec le sentier botanique de l'AREMS

D'une manière générale, la commune **soutient l'organisation d'événements écoresponsables par les acteurs locaux** : accompagnement matériel, technique et organisationnel : prêt de vaisselles, mise à disposition d'un parc municipal, de poubelle de tri, de tables et chaises, soutien en communication, mise à disposition de moyens humains (policiers municipaux, ASVP et agents des services concernés). Parallèlement, elle **soutient les établissements scolaires dans leurs démarches de développement durable** et leurs initiatives : proposition d'actions permanentes au sein des établissements scolaires : 3 fiches action enfants d'aujourd'hui, citoyens de demain dans le livret pédagogique permanent qui accompagnent les alter projets scolaires : Consom'action: objectif zéro déchet, les mains dans la terre, moi premier chantier citoyen .

[Annexe 9 : articles de presse](#)

[Annexe 17 : Note d'intention EAC](#)

[Annexe 16 : fiches pédagogiques développement durable](#)



- Dès que la crise sanitaire nous le permettra, continuer à organiser des **événements d'ampleur** comme la Fête de la nature et des initiatives ou le forum des entreprises locales.
- Continuer à réaliser des **conférences** avec des têtes d'affiche afin de rassembler les citoyens sur un thème porteur.
- Continuer à **soutenir l'association Alternative Velaux** en apportant une aide financière, logistique, organisationnelle, et en co-animant certaines actions.
- Continuer à **développer au quotidien des thèmes relatifs au développement durable** dans les écoles, les cantines, les crèches, l'ALSH avec des éco-délégués, des interventions du CT3 sur le thème des déchets, des intervenants associatifs, des acteurs de la Fabrique citoyenne, ...
- En lien avec le 3.2 et le 6.5, **diffuser de l'information auprès de la population** avec des outils pédagogiques aux habitants (kit économies d'énergie, kit économies d'eau...). Dans un premier temps, il s'agira de s'approprier ces outils entre les différents services concernés (accueil, service numérique, emploi, CCAS, urbanisme, ...).
- o En lien avec le 4.2, le 6.5 et le 7.4, organiser des **défis et challenges ludiques** pour mobiliser les habitants et valoriser les comportements vertueux avec des récompenses symboliques à la clef : Défis Famille à Energie positive, Défi Famille Zéro Déchets, Défi « Au boulot, j'y vais à vélo, Challenge de la mobilité.

8.3 Votre collectivité applique-t-elle les principes du développement durable aux événements internes et externes qu'elle organise ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="124 1256 357 1576"> </div> <div data-bbox="379 1272 957 1527"> <p>La ville s'est engagée vers une restauration responsable notamment au sein de la salle de spectacle, l'Espace Nova Velaux au niveau de l'accueil des artistes et des techniciens du spectacle. Dans le secteur culturel, les usages vont vers une restauration rapide et l'utilisation massive de vaisselles jetables.</p> </div> <div data-bbox="1002 1256 1227 1576"> </div> </div> <p>Nous nous sommes fixés un objectif afin de tendre vers un catering zéro déchet. Un protocole d'accueil a été mis en place afin de prévoir un espace restauration et repos pour les grands groupes en limitant au maximum les déchets. Nous avons réussi à réduire de manière drastique les déchets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat de vaisselle en verre non jetable en grande quantité : tasses à café, tasses à thé, verres, bouteilles d'eau, écopup pour l'alter café (plus de bouteilles ni de gobelets en plastiques à disposition) • Organisation d'une campagne d'affichage incitative et explicite afin de prévenir les usagers de ce nouveau fonctionnement afin de faciliter leur démarche et leur implication. • Mise en place de critères de sélection exigeants envers nos fournisseurs et notamment les traiteurs : bio local zéro déchet, zéro emballage plastique, Food truck bio et vegan. 	

- Gestion rationnelle des déchets qui ne peuvent être évités : organisation des espaces de tri : poubelle jaune, conteneur verre, sac à poules pour les déchets compostables.

Nous avons engagé une démarche globale écoresponsable:

- Sélection de produits bio et locaux, évitant les emballages individuels et plastiques : vin bio de Velaux, Coudoux ou La fare, bières artisanales et locales, etc... Ceci nous a demandé énormément d'échanges avec les compagnies qui ont des demandes très précises dans leur fiche technique dont la plupart n'intègrent pas les critères que nous valorisons.
- Réutilisation de matériels et recyclage des matières premières : construction de Stands réutilisables, Bar de palettes pour la St Patrick et la fête des alternatives
- Favoriser la mobilité douce: utilisation de la Zoé électrique et de deux vélos électriques pour les agents de la ville. Installation de parcs à Velaux devant les bâtiments municipaux et la salle de spectacle.
- Valorisation d'évènements en encourageant l'utilisation de sacs réutilisables lavables, distribution de totes bag personnalisés au public par la mairie et les services culturels

Nous voulons le faire, c'est en projet

- **Continuer la démarche engagée vers un catering zéro déchet** en rédigeant **une charte d'accueil des artistes** au catering intégrée à la fiche technique de la salle de spectacle leur permettant de mieux anticiper leur venue et de calibrer leur besoin
- En lien avec le 6.3, **S'engager vers une rationalisation de la consommation d'eau dans les établissements culturels et notamment par l'acquisition de distributeur d'eau**, commande de gourdes personnalisées à offrir aux artistes.
- **Participer au projet d'écriture collaborative et d'atelier de la charte d'engagement des Scènes du Sud** pour fixer le cap d'une transition écologique partagée dans les établissements culturels portés par le Théâtre Châteauvallon Liberté & les Augures.
- En lien avec le 2.5, **engager une gestion préventive de la consommation d'énergie** dans les bâtiments culturels en travaillant sur la programmation de la GTC en lien avec le planning d'occupation du bâtiment.
- **Poursuivre la réflexion collective autour de l'écoconception des produits scéniques**, le réemploi, les écogestes à mettre en place au sein d'une équipe et vers le public grâce au travail collaboratif et à l'expérience partagés de différents acteurs culturels
- **Poursuivre la réflexion sur la sobriété numérique**
- **Mutualiser les programmations de spectacles** afin de construire des tournées artistiques plus cohérentes et en travaillant sur des mobilités douces des équipes et en favorisant celles des publics.

8.4 Votre collectivité mène-t-elle des actions en matière de santé ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La crise sanitaire a créé un lien fort et durable entre la Commune et les professionnels de santé notamment face à la mise en place d'un centre COVID à l'espace NOVA. Il s'agissait d'accueillir les potentiels malades du COVID dans un espace mutualisé entre les professions médicales et entre cinq communes participant aux frais de fonctionnement de ce centre.</p> <p>Une association a été créée en septembre 2020 afin de coordonner le projet de santé sur Velaux. L'association a fait une étude de patientèle. L'association regroupe 23 membres dont 3 médecins, 4/5 infirmiers, 3 pharmaciens, kiné, sage-femme, podologue, ... L'association a pour mission de réaliser des actions de prévention (AVC, surpoids, MST...) favoriser l'accès au soin (disponibilité des professionnels de santé) et pour rendre attractif la zone pour les nouveaux professionnels.</p>	
Nous voulons le faire, c'est en projet	
<ul style="list-style-type: none"> o Aider à la création d'une Maison de santé en lien avec le projet santé du territoire. o Accompagner et faciliter les actions de prévention et promotion de la santé: les parcours santé, l'accès aux informations de santé o Soutenir l'accès à une activité physique adaptée o Mettre en place une démarche d'évaluation des risques professionnels 	

8.5 Votre collectivité favorise-t-elle l'accès à la culture ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La politique culturelle à Velaux transversale et mutualisée</p> <p>Velaux a engagé, depuis plus de 20 ans, une transformation de son territoire et de ses politiques publiques. Au cours de cette évolution, la richesse du patrimoine culturel et le dynamisme des acteurs locaux ont permis d'ancrer une action culturelle de proximité. En 2011, la Direction des Affaires Culturelles (DAC) est créée et intègre, parmi les orientations présentées à l'issue du diagnostic, une mission forte autour de l'éducation, de la médiation et du jeune public. La ville possède aujourd'hui une médiathèque normative, une salle de spectacle haute qualité technique, deux musées, un site archéologique et un dépôt archéologique. Velaux se revendique laboratoire d'innovation et d'expérimentation. Ce foisonnement d'expérimentations locales a pour objectif le développement, l'enrichissement du capital culturel des citoyens engagés dans la cohésion sociale et l'animation du territoire.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'implication des citoyens dans les actions du territoire autour de la culture (3 associations : les amis de la médiathèque, les amis du patrimoine, Culture'Mania) • La mise en place d'une thématique de saison : Musées, médiathèque, salle de spectacle, centre de loisirs, établissements scolaires et associations s'approprient cette thématique et proposent, avec une grande liberté d'initiative, un ensemble d'actions abordant le sujet de façons diverses et 	<p>Annexe 17 : Note d'intention EAC</p>

complémentaires (spectacles, lectures publiques, ateliers en classe, expositions, animations, club photo...) Chaque année, une nouvelle thématique de saison portée par les services culturels est axée autour d'une grande réflexion de société. Elle associe l'ensemble des publics d'un large territoire dans une démarche d'implication, de participation et de co-construction.

- Présence des services dans les dispositifs institutionnels et nationaux (CTL, SRA, site classé, convention EAC)
- Organisation d'événements culturels accessibles à tous et à haute visibilité (Nuit de la lecture, Journées du Patrimoine, Journées de l'Archéologie, Lire Ensemble – Aix-Marseille Métropole, Restitution, 500ans du village, événement FairePlay en 2014)
- Médiathèque et musées gratuits. Pour le spectacle vivant : tarification très accessible proposant 3 catégories en fonction du type de spectacle + grande politique tarifaire incitative sur l'accueil des scolaires
- Valorisation du patrimoine local à travers des parcours accessibles gratuitement via audioguide en ligne (flâneries, rénovation du lavoir et du site historique de roquepertuse via des chantiers citoyens)

Développement d'une politique éducative culturelle à travers les EAC

Depuis plus de 8ans, la politique portée par la ville fait la part belle à l'EAC. Cette action éducative s'appuie sur des structures municipales attractives (salle de spectacle, médiathèque, musées) par le biais de parcours permanents riches et complémentaires. Elaboré à l'origine avec les établissements scolaires et les associations du territoire, le projet EAC s'est peu à peu renforcé sur les champs de la solidarité et de la citoyenneté ainsi que du développement durable. Les perspectives ministérielles et l'évolution de nos pratiques nous orientent donc en direction d'un conventionnement 100% EAC.

Par exemple, vous trouverez des itinéraires d'Education Artistique et Culturelle à destination des établissements scolaires du territoire mais aussi du tout public, menés par les 3 services culturels (5 parcours permanents de la maternelle au collège et un parcours thématique annuel) sur le lien suivant :

<https://fr.calameo.com/read/00522008021fb975f2e48>

[Annexe 18 : livret EAC implication citoyenne](#)

Nous voulons le faire, c'est en projet

- **Créer un comité de pilotage et un comité technique dans le cadre de la signature d'une convention "Objectif 100% EAC"** en partenariat avec la DRAC et l'Académie Aix-Marseille afin de permettre une coordination des actions. Le comité technique a pour but de traiter de différents sujets d'Education Artistique et Culturelle en collaboration avec des partenaires du territoire : associations culturelles, compagnies artistiques et acteurs du développement durable. La signature de cette convention est prévue pour le premier trimestre 2021.
- **Finaliser la signature de la convention 100% EAC en intégrant les perspectives ministérielles** et nous orienter l'évolution de nos pratiques :
 - La pérennisation et la consolidation institutionnelle de la démarche
 - Elargissement des propositions artistiques
 - Animation et développement d'outils de suivi
 - Ancrage territorial plus élargit dans la démarche de co-construction
- **Intégration de la salle de spectacle dans un projet de création de tiers lieu** afin de créer un centre culturel et citoyen s'orientant vers + de mutualisation interservices culturels et d'implication citoyenne.
- **Organiser des assises territoriales de la culture** dans le bassin de vie en lien avec la DRAC et visant à développer les actions EAC sur le territoire
- **Poursuivre le processus de Sensibilisation des publics aux enjeux sociétaux et environnementaux** à travers la programmation et l'action culturelle, dans le cadre de la liberté artistique.

8.6 Votre collectivité favorise-t-elle la cohésion sociale, notamment en s'appuyant sur la solidarité, l'intergénérationnel, l'interculturel ?

Nous le faisons déjà (réalisé, en cours, phase d'étude/de diagnostic)	Annexe(s)
<p>La Commune a un lieu de vie et de rencontre des seniors à l'espace du Foyer Padovani. Cet espace permet aux seniors de manger ensemble mais aussi de réaliser des activités (jeux de cartes, loto, ...). Un lien avec les agents de la Commune permet une surveillance des seniors en lien avec le CCAS. Ce site et les animations ont vocation à lutter contre l'isolement.</p> <p>Une dimension particulière de notre politique culturelle se développe à travers des actions solidaires conduites en direction des publics les plus éloignés de la culture pour des raisons psychologiques, sociales ou institutionnelles. En les impliquant dans leur environnement, cet apprentissage du vivre ensemble est un élément clé de notre projet favorisant la création de passerelles entre l'institution et la cité. Voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la fréquentation des lieux culturels par les publics empêchés : la ville met en place des partenariats sur des projets spécifiques mais a aussi une politique incitative des lieux culturels (avec la MECS l'Eau Vive, le foyer pour adultes Mon Village, le foyer 3e âge Denis Padovani, etc.) • Encourager les acteurs solidaires grâce à un partenariat avec les ONG, associations caritatives et humanitaires et institutions sociales (AMNS Tangaye, Sea Shepherd, Partage dans le Monde, Cie Après la Pluie, Couleur de Chine). [Une association mise en avant et partenaire de notre saison culturelle chaque année] <ul style="list-style-type: none"> ○ Soirées caritatives de récoltes de fonds annuelle (Afrik'Action, etc.) ○ Démarche d'information et de sensibilisation auprès du public et des scolaires ○ Appels aux dons et défis solidaires • Favoriser le lien intergénérationnel (projet mémoire d'ancien en 2012, projet Origine(s) en 2020, actions solidaires Maison de retraite/centre de loisirs) • Lutter contre la fracture numérique : cours de démocratisation numérique à la médiathèque 	
Nous voulons le faire, c'est en projet	
<ul style="list-style-type: none"> • Rouvrir le foyer dès que la situation sanitaire le permettra • Créer un espace d'échange intergénérationnel à l'image d'un conseil municipal des jeunes et des seniors • Poursuivre les actions d'appel à la solidarité et à la mobilisation citoyenne en faveur du public sénior et notamment les plus isolés (plan canicule) en mettant en œuvre de nouvelles animations avec différents services de la ville et notamment la Direction des affaires culturelles • Proposer des séances cinéma dédiées au public sénior à l'Espace NoVa Velaux • Initier des groupes de lecture dans le Patio de la Médiathèque et le parc des quatre tours : lecture en pleine air à voix haute pour partager ensemble un moment • Proposer une activité manuelle afin de transmettre des pratiques et d'échanger à la Maison pour tous : atelier Couture, crochet ou tricot • Intégrer des activités intergénérationnelles dans le dispositif EAC (action culturelle et éducative) : correspondance épistolaire avec les écoliers ou collégiens, enquête sur les origines • Développer les Kits médiathèque à livrer : livre et audios sélectionnés grâce à un questionnaire personnalisé établi par les services culturels • Solliciter les associations sportives et culturelles du territoire pour développer d'autres activités en direction du public sénior : gym douce, peinture, ... 	

Conclusion : Et maintenant ? Synthèse du plan d'action.

Il est difficile de terminer un tel dossier sans se projeter vers les actions à venir : qui va contribuer à réaliser ces actions ? sous quel délai ?

Après des échanges auprès de l'équipe de rédaction, il est apparu nécessaire de synthétiser les actions à réaliser sous forme d'un tableau de synthèse avec les actions découlant des différentes ambitions, les responsables élus et techniciens de ces actions ainsi que le délai indicatif de réalisation.

Au niveau des services, les responsables des actions sont les chefs de pôle ou la DGS. Evidemment, ils déclineront ces actions auprès de leurs équipes mais sont responsables de la bonne réalisation de l'action. Au niveau des élus, il s'agit des adjoints ou élus délégués ou ayant une mission particulière. Ils pourront constituer des groupes de travail avec d'autres élus, avec des bénévoles, des amis, des voisins, ou toute autre personne souhaitant prendre part au projet.

Ce tableau de bord servira au quotidien pour savoir qui fait quoi dans quel délai. Il servira également deux à trois fois par an lors d'un comité de pilotage qui fera le point sur l'avancée des actions, des points éventuels de blocage voir même des nouvelles actions.

AMBITIONS / Actions	RESPONSABLE(S) CDP / Adjoint ou délégué	ETAT	2021				2022			
			1° trimestre	2° trimestre	3° trimestre	4° trimestre	1° trimestre	2° trimestre	3° trimestre	4° trimestre
1. Mettre en œuvre une stratégie territoriale de développement durable										
1.1 Mettre en place une stratégie territoriale										
Transmettre la candidature définitive au Label à l'équipe de direction et aux élus	Fanny / Fabrice Boudou	A faire								
Communiquer sur la candidature au Label des institutions partenaires (Métropole, Département, Préfecture, Chambre d'Agriculture, SAFER, mission locale, EPF, ...)	Fanny	A faire								
Présenter la candidature définitive au Label en Conseil Municipal	Fanny / Fabrice Boudou	A faire	CM 02/21							
1.2 Consulter, concerter, mobiliser et travailler avec des partenaires										
Transmettre la candidature définitive au Label à l'association Alternative Velaux	Fabrice Boudou / Gabriel	A faire								
Définir le site du tiers lieux, mobiliser les acteurs et répondre à l'AMI de l'agence nationale de la cohésion des territoires	Hugo / Cédric / Alexandra	A faire	Réponse AMI 30/03				Objectif : ouverture 09/21		Suivi de la mise en place	
Création d'actions citoyennes	Oriane / Alexandra	A faire	Objectif : une action par mois à organiser							
1.3 Communiquer sur les actions										
Créer une rubrique "développement durable sur le site Internet	Cédric/Sélime / Fabrice B. / Frédérique	A faire						Objectif fin 2021		
Créer un "hors série" thématique sur la transition	Cédric/Sélime / Fabrice B. / Frédérique	A faire						Objectif fin 2021		
Créer un espace média puis un pôle média	Sélime / Cédric / Frédérique	A faire	Espace média					Création pôle média	Suivi du pôle média	
1.4 Etre exemplaire et innover sur notre organisation interne										
Réfléchir collectivement à mettre en place des actions avec la participation de tous	Fanny / Alexandra / Fabrice B.	A faire						Fanny / Fabrice Boudou		

2. Aménager durablement le territoire													
2.1 Réfléchir à une démarche structurante													
Mettre le développement durable au coeur du travail du service urbanisme	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire				S'inspirer des propositions du Label							
2.2 Intégrer le développement durable dans les documents d'urbanisme													
Continuer à travailler les zones en friche plutôt que les zones impactant le cadre de vie naturel	Nicolas / Coralie	A faire	pour les modifications N° 2 et 3 du PLU et le travail avec les aménageurs										
Continuer à développer les actions du PAEN en lien avec les partenaires	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire	COTECH puis COPIL	Mise en œuvre des actions									
Continuer à surveiller l'urbanisation du village en contrôlant finement les PC et DP et en établissant des PV à chaque fois que nécessaire	Nicolas / Coralie	A faire	Au quotidien										
2.3 Intégrer le développement durable dans les opérations d'aménagement													
Choisir les promoteurs ayant une démarche environnementale valorisée	Nicolas / Coralie	A faire	Au quotidien										
Encourager les constructeurs à avoir une démarche environnementale	Nicolas / Coralie	A faire											
Encourager les démarches de chantier vert	Nicolas / Coralie	A faire											
2.4 Limiter l'artificialisation des sols													
Continuer à travailler avec les instances intercommunales	Fanny / Fabrice Boudou	A faire	Au quotidien										
Aménager les berges de l'Arc	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire	Réflexion à démarrer en 2022										
Aménager le parking de la Palun	Nicolas / Coralie	A faire	Réflexion à démarrer fin 2022										
3. Soutenir la transition énergétique et s'adapter aux changements climatiques													
3.2 Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti													
Réaliser une analyse énergétique des bâtiments avec des partenariats	Nicolas / Coralie	A faire	Réflexion en lien avec le plan de relance										
Soutenir les projets de production d'énergie verte	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire	Au quotidien										
Favoriser l'achat d'équipements à basse consommation	Nicolas / Coralie	A faire	Au quotidien										
3.3 Développer les énergies renouvelables													
Etudier l'accueil de panneaux photovoltaïque sur les toits des bâtiments communaux	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire	Réflexion en lien avec le plan de relance										
3.5 S'adapter au changement climatique													
Intégrer le risque canicule au PCS	Lionel / Oriane / Gabriel / Fabienne	A faire	Avant l'été										
4. Accompagner le développement de la mobilité durable													
4.1 Mettre en place une démarche structurante													
Répondre à l'enquête publique du PDU métropolitain	Fanny / Coralie	A faire	Dés ré-ouverture EP										
Réaliser un plan "mode de déplacements doux"	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire	En lien avec alternative velaux										
4.2 Agir pour une mobilité durable													
Travailler avec le Département sur le passage du pont du Moulin	Fanny / Nicolas / M. le Maire	A faire	Sujet prioritaire en termes de sécurité										
Réunir des "assises de la mobilité" entre acteurs publics et citoyens	Philippe / Fanny / Fabrice / Alexandra	A faire	En fonction des partenariats et des possibilités										
4.3 Gérer la flotte de véhicule durablement													
Rationaliser et renouveler la flotte automobile principalement avec des véhicules électriques	Nicolas / Coralie	A faire	Suite au vote du budget et avec des demandes de subventions										
Favoriser le télétravail pour des agents (une fois la fibre mise en place)	Fabrice F. / Fanny / Albert	A faire			COTECH	Mise en œuvre et suivi							
Favoriser les déplacements en vélo ou vélo électrique	JB / Fabrice F. / Fabrice B.	A faire			Sensibilisation								
Favoriser le covoiturage	Fabrice F. / Albert	A faire			Sensibilisation								
Former les agents utilisant le plus les véhicules à l'éco-conduite	Fabrice F. / Albert	A faire											

5. Favoriser le développement d'une économie locale responsable													
5.1 Mettre en place une démarche structurante													
Travail sur l'AMI métropolitain	Oriane / Grég	A faire	En lien avec la Métropole et la CCI										
Diffuser la démarche "commerces engagés"	Oriane / Grég / Fabrice B.	A faire									Objectif fin 2021		
Intégrer la démarche "zéro chômeur de longue durée"		A faire											Objectif 2022
5.2 Favoriser la création et le maintien d'activité économique de proximité et responsable													
Réaliser une foire des commerçants et artisans locaux	Oriane / Grég	A faire									Objectif septembre		
Réaliser un marché nocturne estival	Oriane / Grég	A faire									Objectif été		
Réaliser un marché de Noël	Oriane / Grég	A faire										Objectif Noël	
Réglementer l'installation commerciale via l'instauration d'un droit de péremption commerciale	Oriane / Nicolas / Coralie / Greg	A faire											Objectif 2022
5.3 soutenir le développement de filières économiques, le développement de la coopération entre entreprises pour créer une économie circulaire locale													
Harmoniser et développer nos zones d'activités en favorisant l'accueil d'entreprises s'intégrant dans une démarche responsable.	Oriane / Grég / Fabrice B.	A faire	Au quotidien										
Travailler une charte pour accompagner nos entreprises vers une démarche responsable en lien avec la démarche « commerces engagés »	Oriane / Grég / Fabrice B.	A faire									Objectif fin 2021		
5.4 soutenir le développement de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire													
Sensibiliser plus commerces et de citoyens à l'utilisation de la monnaie locale complémentaire.	Oriane / Grég / Fabrice B. / Alexandra	A faire											Objectif Mi 2022
Réfléchir à l'intégration de la monnaie locale dans les indemnités des élus, dans les primes aux fonctionnaires et dans les subventions aux associations	Oriane / Fabrice F. / Fabrice B. / Gabriel	A faire											Objectif Mi 2022
Transférer une partie des chèques cadoc de Noël des enfants du personnel en chèque local 13.	Oriane / Fabrice F. / Fabrice B. / Greg	A faire										Objectif Noël	
Redynamiser le marché en y accueillant des nouveaux producteurs et des artisans locaux.	Oriane / Lionel / Greg / Gabriel	A faire	Au quotidien										
5.5 Intégrer le développement durable dans la commande publique													
Automatiser les critères environnementaux dans la commande publique	Nicolas / Coralie / Fabrice B. / Albert	A faire	Au quotidien										
Faciliter l'accès à la commande publique pour les entreprises locales	Nicolas / Greg / Albert	A faire	Au quotidien										
Réfléchir à la mise en place de clauses sociales	Nicolas / Oriane / Fabienne	A faire									Objectif fin 2021		
5.6 favoriser l'insertion sociale par l'insertion professionnelle													
Insérer des clauses sociales dans les marchés publics ou sensibiliser les entreprises pour embaucher des demandeurs d'emploi veauxiens.	Nicolas / Greg / Fabienne / Albert	A faire	Au quotidien										
Création de « boutiques à l'essai »	Oriane / Greg	A faire											Objectif Mi 2022
6. Préserver la biodiversité et les ressources naturelles													
6.1 Mettre en place une démarche structurante													
Intégrer la labellisation "Ville nature"	Séline / Nicolas / Coralie / Fabrice B	A faire											Objectif 2022
Intégrer la labellisation "Ville et village fleuris"	Séline / Nicolas / Coralie / Fabrice B	A faire											Objectif 2022
6.2 Gérer de manière responsable les espaces verts et de nature													
Adopter une gestion différenciée des espaces	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire											Objectif 2022
Travailler spécifiquement sur le cimetière pour le rendre plus paysager.	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire									Dépôt dossier avant le 1 ^{er} Mai		Objectif 2022
S'inscrire dans la démarche « Aide à la Provence verte » du Département	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire									Dépôt dossier avant le 1 ^{er} Mai		
Créer des espaces verts dans les "dents creuses urbaines"	Nicolas / Coralie / Fabrice B. / Alexandra	A faire									Dépôt dossier avant le 1 ^{er} Mai		Au quotidien
Harmoniser et développer la trame verte	Nicolas / Coralie / Fabrice B.	A faire	Au quotidien										
6.3 Gérer de manière responsable la ressource en eau													
Diffuser cette gestion raisonnée dans chaque projet d'aménagement	Nicolas / Coralie	A faire	Au quotidien										
6.4 anticiper les risques et pollutions													
Continuer les actions de prévention contre les dépôts sauvages	Nicolas / Lionel / Gabriel / Coralie	A faire	Au quotidien										
Continuer l'action en justice contre les rejets hors cadre réglementaire de Lyon Del Basel	Philippe / M. le Maire	A faire	Au quotidien et en lien avec les autres communes										
6.5 Encourager la diminution et la valorisation des déchets													
Développer au quotidien les écogestes avec une logique charte interne zéro déchets	Fanny / Fabrice Boudou	A faire											Réflexion des actions à partir de mai 2020 puis mise en œuvre en lien avec le tiers lieux
Lancer des actions de prévention	Fanny / Fabrice Boudou	A faire											Réflexion des actions à partir de mai 2020 puis mise en œuvre en lien avec le tiers lieux

7. Promouvoir une alimentation durable													
7.1 Mettre en place une démarche structurante													
Intégrer la démarche métropolitaine du PAT	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire								Objectif mi 2021			
Adhérer à la démarche "mon restau responsable"	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire								Objectif fin 2021			
S'engager dans le club "Un plus bio"	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire								Objectif début 2021			
7.2 Soutien agriculture locale													
Améliorer la part du bio et du local dans les cantines jusqu'à 100%	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire											Au quotidien
Reinvestir la plateforme "Agri local 13"	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire								Objectif fin 2021			
Intégrer un producteur bio et local supplémentaire pour fournir les cuisines centrales	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire								Objectif fin 2021			
7.3 En restauration collective													
Continuer à travailler sur l'éducation au goût	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire											Au quotidien
Continuer à travailler sur le gaspillage alimentaire	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire											Au quotidien
Continuer à travailler sur le tri des déchets (Pré-tri par plats entrée plat dessert) et le compostage	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire											Au quotidien
Changer les contenants pour le portage	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire								Objectif fin 2021			
Mettre en place serviettes en tissu pour les enfants	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire											Objectif fin 2022
Réduire des emballages aux gouters (gouter zéro déchet)	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire								Objectif fin 2021			
Installer un lave vaisselle en péricolaire	JB / Cathy / Fabrice Boudou	A faire								Objectif fin 2021			
7.4 Accès alimentation locale pour tous													
Intégrer de nouveaux forains au marché des producteurs (poissonier, artisan bois / fer)	JB / Lionel / Gabriel / Fabrice B.	A faire											Au quotidien
Sensibiliser la population à l'alimentation durable	JB / Fanny / Fabrice B / Alexandra	A faire											Objectif 2022
Soutenir la création d'une halle / légumerie en lien avec le PAEN et le CT3	JB / Fanny / Nicolas / Fabrice B / Coralie	A faire								Sensibilisation CT3			
8. Favoriser l'écocitoyenneté, la santé, la culture et la cohésion sociale													
8.1 Mettre en place une démarche structurante													
Intégrer les associations, les scolaires et la population dans la démarche de transition	Tout le monde	A faire											Au quotidien
8.2 Mettre en place des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous (scolaires et citoyens)													
Soutenir l'organisation de la fête de la Nature et des initiatives	Oriane / Fanny / Gabriel / Fabrice B.	A faire								Objectif septembre			
Renouveler le troc des plantes	Hugo / Fabrice B. / Cédric	A faire								Objectif septembre			
Réaliser des conférences avec des têtes d'affiches inspirantes	Hugo / Fabrice B. / Cédric	A faire											Au quotidien en fonction de la programmation
Soutenir l'association Alternative velaux	Oriane / Fanny / Gabriel / Fabrice B.	A faire											Au quotidien
Continuer à développer des thèmes relatifs au développement durable dans les écoles, les cantines, les crèches, l'ALSH	Tout le monde	A faire											Au quotidien
8.3 Appliquer les principes de développement durable aux événements internes et externes													
Continuer la démarche engagée vers un catering zéro déchet	Hugo / Fabrice B. / Cédric	A faire											Au quotidien
S'engager vers une rationalisation de la consommation d'eau dans les établissements culturels	Hugo / Cédric	A faire								Objectif fin 2021			
Participer au projet d'écriture collaborative et d'atelier de la charte d'engagement des Scènes du Sud	Hugo / Cédric / Fabrice B.	A faire								Objectif fin 2021			
Engager une gestion préventive de la consommation d'énergie dans les bâtiments culturels	Hugo / Cédric / Fabrice B.	A faire								Objectif fin 2021			
Poursuivre la réflexion collective autour de l'écoconception des produits scéniques, le réemploi et les écogestes	Hugo / Cédric / Fabrice B.	A faire								Objectif fin 2021			
Poursuivre la réflexion sur la sobriété numérique	Hugo / Fabrice F. / Cédric	A faire								Objectif fin 2021			
Construire des tournées artistiques plus cohérentes et travailler sur des mobilités douces des équipes et en favorisant celles des publics.	Hugo / Cédric / Fabrice B.	A faire								Objectif fin 2021			
8.4 Agir en matière de santé													
Aider à la création d'une Maison de santé en lien avec le projet santé du territoire.	Fanny / Nicolas / Coralie / Fabienne	A faire											Au quotidien
Accompagner et faciliter les actions de prévention et promotion de la santé	Oriane / Fabienne	A faire											Au quotidien
Soutenir l'accès à une activité physique adaptée	JB / Oriane / Fabienne	A faire											Au quotidien
Mettre en place une démarche d'évaluation des risques professionnels	Fabrice F. / Albert	A faire								A partir de l'arrivée de l'assistant de prévention			

8.5 Favoriser l'accès à la culture													
Créer un comité de pilotage et un comité technique "Objectif 100% EAC"	Hugo / Cédric	A faire	Signature de la Charte	réalisations au quotidien									
Finaliser la signature de la convention 100% EAC	Hugo / Cédric	A faire	Signature de la Charte										
Intégration de la salle de spectacle dans un projet de création de tiers lieu	Hugo / Cédric	A faire	Réponse AMI 30/03						Objectif : ouverture 09/21	Suivi de la mise en place			
Organiser des assises territoriales de la culture dans le bassin de vie	Hugo / Cédric	A faire								Objectif 2022			
Poursuivre le processus de sensibilisation des publics aux enjeux sociétaux et environnementaux	Tout le monde	A faire	Au quotidien										
8.6 Favoriser la cohésion sociale													
Rouvrir le foyer dès que la situation sanitaire le permettra	JB / Oriane / Fabienne	A faire	Dés que possible										
Créer un espace d'échange intergénérationnel	Oriane / Fabienne / Cédric	A faire											Objectif 2022
Poursuivre les actions d'appel à la solidarité et à la mobilisation citoyenne en faveur du public sénior	Oriane / Fabienne	A faire	Au quotidien										
Proposer des séances cinéma dédiées au public sénior à l'Espace NoVa Velaux	Hugo / Oriane / Cédric / Fabienne	A faire	Dés que possible										
Initier des groupes de lecture dans le Patio de la Médiathèque et le parc des quatre tours	Hugo / Cédric	A faire	Dés que possible										
Proposer une activité manuelle afin de transmettre des pratiques et d'échanger à la Maison pour tous	Hugo / Oriane / Cédric / Fabienne	A faire	Dés que possible										
Intégrer des activités intergénérationnelles dans le dispositif EAC	Hugo / Cédric	A faire	Dés que possible										
Développer les Kits médiathèque à livrer	Hugo / Cédric	A faire	Au quotidien										
Solliciter les associations sportives et culturelles du territoire pour développer d'autres activités en direction du public sénior	JB / Hugo / Oriane / Cédric / Fabienne / Gaby	A faire	Dés que possible										